



## **Chronique réalisée par Luc de l'Arbre**

**Samedi 1<sup>er</sup> novembre.**

**Motions de défiance: les ministres Kitebi et Musungayi devant les députés mercredi.** Les députés nationaux examineront mercredi 5 novembre à l'Assemblée nationale les motions de défiance contre le ministre de l'Industrie, Remy Musungayi et son collègue Patrice Kitebi, délégué aux Finances. Le compromis a été trouvé vendredi 31 octobre par les élus du peuple lors d'une plénière à huis clos. Deux jours plus tôt, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, avait annoncé que la motion de défiance déposée il y a deux semaines contre le ministre délégué aux Finances ne pourrait plus être traitée en plénière. Les deux motions de défiance sous examen seront abordées conformément à l'article 211 du règlement intérieur de la chambre basse du Parlement. Il est reproché à Patrice Kitebi l'engagement illégal des dépenses. Remy Musungayi est, quant à lui, accusé des malversations financières dans le projet de construction de la cimenterie de la Province Orientale (Cipro). Malgré ce compromis trouvé après un débat houleux à huis clos, les députés nationaux restent divisés, à en croire des sources parlementaires. Certains députés dans la Majorité présidentielle (MP) estiment que les motions n'étaient plus valables, compte tenu du retrait de plusieurs signataires. A ce niveau, ils parlent d'un compromis dans la compromission. Evoquant le règlement intérieur, d'autres par contre dans l'opposition soutiennent qu'une motion déjà déposée ne peut être amendée. (Radio Okapi)

**Goma: deux députés provinciaux ayant adhéré au CNDP réclament leur réhabilitation.** François Gachaba et Jérôme Mashagiro, deux députés provinciaux du Nord-Kivu dont les mandats avaient été invalidés en janvier 2009 pour leur adhésion à l'ex-Congrès national pour la défense du peuple (CNDP), demandent à être réhabilités, après l'amnistie du chef de l'Etat accordée la même année. Dans une intervention sur les médias locaux, le président de l'assemblée provinciale a demandé à ces deux députés de s'adresser plutôt à la justice qui doit trancher sur cette affaire.

**RDC: Vital Kamerhe invite la majorité à tirer leçon de la situation au Burkina Faso.** La situation est toujours confuse ce samedi 1er novembre au Burkina Faso, où on ne sait pas qui tient réellement les rênes du pouvoir entre le chef d'Etat-major général de l'armée, le général Nabéré Honoré Traoré, et le numéro 2 de la garde présidentielle, le lieutenant-colonel Zida. Ces deux officiers revendiquent chacun la présidence de la République après la démission de Blaise Compaoré, sous la pression populaire. En RDC, le président de l'Union pour la nation congolaise (UNC), Vital Kamerhe, estime que le continent doit tirer des leçons de ce qui se passe au Burkina Faso. Lors d'une conférence de presse vendredi, l'opposant Kamerhe a félicité le peuple, les leaders politiques et ceux de la société civile burkinabè pour le changement survenu dans leur pays. «Ceci démontre que nos peuples ont compris que c'est eux qui donnent le pouvoir et que c'est eux qui peuvent le retirer et que leur destin, c'est entre leurs mains», a-t-il estimé. Le leader de l'UNC a appelé les dirigeants congolais à tirer de bonnes leçons de cette situation: «La deuxième leçon qu'il faut tirer de cela c'est que les différents chefs d'Etat doivent comprendre que plus rien ne sera comme auparavant. Et ceci doit être une leçon qui doit être retenue pour chez nous aussi, où nous avons choisi la lutte pacifique.» Vital Kamerhe en a par ailleurs profité pour inviter la Majorité présidentielle au dialogue. «Ce que nous demandons à la Majorité présidentielle est que nous nous rencontrions et que nous parlions autour de Martin Kobler, parce que ce n'est pas nous qui avons signé l'accord-cadre d'Addis-Abeba et la Résolution 2098» du Conseil de sécurité des Nations unies. (Radio Okapi)

**RDC : Martin Kobler appelle à une jeunesse autonome, responsable et solidaire.** Le chef de la Monusco, Martin Kobler, appelle les jeunes de la RDC à être autonomes, responsables et solidaires.

Dans un communiqué de la Mission onusienne publiée samedi 1er novembre, à l'occasion de la 3e journée panafricaine de la jeunesse, il invite les jeunes congolais et congolaises à se mobiliser pour relever les défis auxquels fait face le pays.

**Renforcement de la Monusco à Béni : Kobler «favorable» à la demande de Kabila.** Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler « accueille favorablement » la demande du président Joseph Kabila de renforcer la présence des troupes de la Monusco dans le territoire de Béni et les environs au Nord-Kivu. Dans un communiqué de presse de la Monusco publié vendredi 31 octobre, il a indiqué que ces renforts « permettront aux FARDC d'engager les rebelles de l'ADF plus vigoureusement ».

**Province Orientale: SOS pour 3500 déplacés à Komanda.** Environ 3500 déplacés de guerre provenance du territoire de Beni, au Nord-Kivu vivent depuis plus d'une semaine à Komanda, à 75 kilomètres au sud de Bunia dans le territoire d'Irumu, a indiqué samedi 1er novembre le chef de poste d'encadrement de Komanda. Ils ont fui les massacres perpétrés par les présumés rebelles ougandais des ADF dans certaines localités de Beni (Nord-Kivu). Le président de l'Union des associations culturelle et de développement de l'Ituri (Unadi), Osée Angaika Didi, demande au président Joseph Kabila de prendre des mesures concrètes pour neutraliser les ADF et voler au secours de ces déplacés. (Radio Okapi)

**Dimanche 2 novembre.**

**RDC: une journée de deuil national réclamée pour les victimes de Kalehe.** Les notables de Kalehe (Sud-Kivu) appellent le gouvernement à décréter une journée de deuil national en mémoire des victimes des pluies qui se sont abattues, il y a une semaine, dans ce territoire. Environ 100 personnes sont portées disparues et plus de 700 maisons ont été détruites dans cette partie du Sud-Kivu, selon le gouverneur Marcellin Chisambo.

**Kisangani : les militaires et policiers appelés à sécuriser le territoire et la population.** Le commandant de 31è région militaire, général Bertin Basekay Kamangala, appelle les militaires et policiers à garantir la sécurité du pays et de la population. Cet officier militaire a livré son message au cours d'une parade mixte FARDC-Police nationale, organisée samedi 1er novembre au camp sergent Ketele, à Kisangani (Province Orientale): «Soldats, contentez-vous de votre salaire. Les soldats et les policiers, ne prenez pas les biens appartenant à autrui. Il faut protéger la population et ses biens ainsi l'intégrité territoriale». Le général Bertin Baseya appelle également au respect des ordres de la hiérarchie du pays. «Nous devons respecter les institutions de la République, nous servir le peuple pour lequel nous avons porté la tenue. Il nous habite, il nourrit et il nous paie donc nous avons le devoir de le protéger », a souligné le commandant de la 31è région militaire. Il a par ailleurs lancé une mise en garde contre les militaires et policiers réfractaires à ces mesures: «Les récalcitrants qui se distingueront dans le non respect des consignes notamment dans l'érection des barrières et autres faits répréhensibles seront traqués et mis à la disposition de l'auditorat militaire ». Le général Bertin Baseya promet de résoudre le problème de barrières illégales dressées à travers la Province Orientale. Le commandant de la 31è région militaire a annoncé à cet effet l'organisation une fois par mois, d'une parade mixte FARDC-Police nationale dans la ville de Kisangani. Ce rendez-vous, d'après lui, constituera un cadre pour communiquer différentes instructions relatives au bon fonctionnement de ces deux institutions. (Radio Okapi)

**RDC: retour au calme après une journée tendue à Beni.** Le calme est revenu depuis ce dimanche 2 novembre après-midi à Beni-Ville après une journée tendue. La population est descendue dans la rue le matin pour protester contre l'assassinat de plusieurs civils par des hommes armés au quartier Boikene, dans la Commune de Rwenzori. Après avoir parlé de 7 personnes tuées, les autorités locales ont revu à la hausse le bilan: 11 morts, dont 2 militaires des FARDC.

**Lubumbashi: une école fonctionne difficilement à Kamalondo.** L'école du Centre de promotion sociale, dans la commune Kamalondo, à Lubumbashi (Katanga), est confrontée à des nombreuses difficultés. Plusieurs salles de ses classes sont squattées, soit par les expulsés de Brazzaville, soit encore par d'autres services de l'Etat.

**Pluies de Kalehe: le bilan s'alourdit.** Une semaine après les pluies qui se sont abattues sur le territoire de Kalehe (Sud-Kivu), le bilan s'alourdit. Les secouristes de la Croix-Rouge de la RDC ont sorti, vendredi 31 octobre, environ 75 corps des décombres et ils ont dénombré plus de 200 disparus et 950 maisons totalement détruites.

**Le Rwanda et l'Ouganda accusés d'abriter les ex-rebelles du M23.** En dépit de la débâcle de la rébellion du M23 il y a une année, le Rwanda et l'Ouganda continuent d'héberger les ex-combattants du M23 alors que pour la plupart ils ont déjà bénéficié de la loi d'amnistie. Ce constat a été fait par les organisations membres du Groupe de travail sur le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'Onu. Selon ce groupe de travail, la présence de ces ex-combattants dans les pays voisins constitue une menace pour la sécurité de la RDC. Une délégation du Groupe de travail sur le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la résolution 2098 est allée rencontrer vendredi 31 octobre à Bujumbura l'Envoyé spécial de l'Union africaine dans la région des Grands Lacs, Boubacar Diara. Ce dernier s'est montré attentif aux recommandations lui proposées par ce groupe de travail, selon Me Omar Kavota, l'un des membres de la délégation. «S'agissant de la question des éléments M23 hébergés encore au Rwanda et en Ouganda, il [Boudacar Diara] nous a annoncé qu'il est déjà en pourparlers avec les deux Etats ainsi que la RDC pour que les [éléments] M23 qui sont encore hébergés là soient ramenés au pays», a témoigné Me Kavota. En outre, selon la même source, l'Envoyé spécial de l'Union africaine dans la région des Grands Lacs s'est dit favorable à une opération militaire contre les rebelles hutus rwandais des FDLR, encore présents dans l'Est de la RDC. (Radio Okapi)

**Marché central de Kinshasa: l'insalubrité agace les usagers.** L'insalubrité au marché central de Kinshasa laisse perplexes la plupart des vendeurs. Avec plus de 4 000 dollars américains de recettes tirées des taxes pour treize mille étalages par jour, le marché central reste un endroit crasseux. Un seul camion d'évacuation doit faire face à huit mètres cubes d'immondices produits chaque jour. Pendant que les vendeurs se plaignent et interpellent les gestionnaires de cet espace notamment sur les conséquences de cette insalubrité sur la vie des usagers, les responsables du marché relativisent la situation. Des tas d'immondices, de boues et des flaques d'eaux stagnantes envahissent les avenues de l'Ecole, des Marais, Bokasa, Rwakadingi jusqu'au Lac Moero et Kato. Après la pluie, tout est dégueulasse. On est inondé, les pavillons suintent. L'administrateur adjoint du marché en charge des finances explique que la taxe d'étalage est plutôt fixée à 300 francs «et puis les frais forfaitaires pour la salubrité: 100 francs par jour.» Il a démenti les allégations de certaines vendeuses selon lesquelles elles paient dans l'ensemble 1300 francs par jour. (Radio Okapi)

**Lundi 3 novembre.**

**Tueries de Beni: des Congolais parmi les suspects arrêtés.** Réagissant aux nouvelles tueries des civils samedi à Beni, le ministre de l'Intérieur, Richard Muyeje a révélé dimanche 2 novembre à Goma que des citoyens congolais figurent au nombre de suspects interpellés ces derniers jours. Une centaine de personnes ont été tuées les quatre dernières semaines dans le territoire de Beni, à plus de 350 km au Nord de Goma (Nord-Kivu). Des assassinats qui sont principalement attribués aux rebelles ougandais des ADF.

**Les employés de l'Onu et leurs dépendants sensibilisés sur le VIH/Sida et Ebola à Kinshasa.** Les membres du personnel de l'Onu et leurs membres de famille ont été sensibilisés, dimanche 2 novembre à Kinshasa, sur les précautions à prendre pour prévenir le VIH/Sida et la fièvre hémorragique à virus Ebola. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'Onu en RDC, M. Moustapha Soumaré, a salué la tenue de cette rencontre.

**Kinshasa: un symposium sur la valorisation des aliments africains.** Le symposium sur les régimes alimentaires africains s'est ouvert, dimanche 2 novembre, à Kinshasa. A l'initiative du gouvernement congolais en collaboration avec la FAO, l'UA et l'UE, ce forum vise à valoriser les produits africains et indigènes pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des Congolais. «Nous sommes en Afrique, nous avons des aliments qu'on peut appeler indigènes, mais qui ont des valeurs nutritives assez importantes mais qui sont souvent négligés. Le souci de ce symposium c'est de ramener ces aliments à la surface pour que nous puissions connaître les valeurs de certains produits qui sont traditionnels, qui sont dans nos pays africains, qui constituent des valeurs sûres», a indiqué le secrétaire général à l'Agriculture, Elevage et Pêche, Hubert Ali Ramazani.

**Les Bas et Haut-Uélé approvisionnés en médicaments contre l'onchocercose.** Les 31 zones de santé du Haut et Bas Uélé (Province Orientale) sont approvisionnées, depuis le week-end dernier, en stocks de médicaments contre l'onchocercose. Il s'agit de 4 millions des comprimés de Mectizan pour le traitement de plus de 1 500 000 personnes exposées à l'onchocercose dans les 10 zones de santé du Haut Uélé et 21 zones de santé de Bas Uélé.

**Nord-Kivu: un couvre-feu instauré à Beni.** Le maire de Beni, Nyonyi Bwanakawa a annoncé, lundi 3 novembre, un couvre-feu dans cette ville, située à 350 km au Nord de Goma (Nord-Kivu). Toutes les activités doivent désormais cesser de fonctionner dans la ville à partir de 18h 30 locale. Cette mesure a

été décidée au cours du Conseil urbain de sécurité pour faire face à la résurgence des massacres des civils dans ce territoire. Plus de 100 personnes ont été tuées, en l'espace d'un mois, par les présumés rebelles ougandais des ADF.

**Ituri: les Maï-Maï ont installé une administration parallèle à Babila-Babombi.** Le chef milicien Emmanuel Azambo alias Manou est accusé d'avoir établi, depuis deux semaines, une administration parallèle dans la chefferie de Babila-Babombi, à environ 400 km au Sud-Ouest de Bunia, en territoire de Mambasa dans le district de l'Ituri (Province Orientale). Il nomme les chefs coutumiers dans cette entité retranchée en pleine brousse qui se situe à six jours de marche à pied de Mambasa-centre.

**RDC : les magistrats décrètent une grève illimitée.** Les magistrats de la RDC décrètent une grève illimitée à partir de lundi 3 novembre sur toute l'étendue du pays. L'officier du ministère public, Samy Ikomba l'a annoncé à l'issue de leur assemblée extraordinaire tenue à Kinshasa. Ils revendiquent le paiement de 1 600 dollars américains comme salaire de base d'un magistrat annoncé par le chef de l'Etat en septembre 2011. Joseph Kabila avait déclaré mercredi 14 septembre, lors de son discours-bilan à Kingakati que le magistrat débutant touchait mensuellement ce montant. « La grève suspendue le 17 septembre 2011 est reprise », a affirmé Samy Ikomba. Il a indiqué que 3 ans après, ils constatent que « rien de concret n'est réalisé sur le terrain, en dépit de multiples concertations entre le gouvernement et les magistrats ». (Radio Okapi)

**Kinshasa : la police étouffe une marche de l'opposition.** La Police nationale congolaise (PNC) a étouffé lundi 3 novembre à Kinshasa une marche pacifique des forces politiques et sociales de l'opposition dans les périmètres du quartier général de la Monusco à Kinshasa. Les manifestants devaient déposer un mémorandum à la Mission onusienne, dont l'objet n'a pas été révélé à la presse. Plus d'une dizaine de personnes ont été interpellées.

**La RDC est cliniquement débarrassée d'Ebola à Djera, selon le Dr Muyembe.** La République démocratique du Congo est cliniquement débarrassée de l'épidémie d'Ebola à Djera (Equateur), a affirmé le Dr Muyembe. Il l'a annoncé lors de la 34e assemblée générale de l'Association internationale des maires francophone qui s'est ouverte lundi 3 novembre à Kinshasa. Cette réunion qui pendra fin vendredi prochain regroupe quelques dizaines de maires représentant une cinquantaine de pays.

**Mardi 4 novembre.**

**Nord-Kivu : Amnesty International plaide pour la protection des civils à Beni.** L'ONG Amnesty international demande au gouvernement de la RDC et à la Monusco de travailler ensemble pour assurer la protection des civils de Beni au Nord-Kivu. Dans une interview accordée lundi 3 novembre à Radio Okapi, Delly Mawazo Sesepe, chercheur sur la RDC au secrétariat international de cette association de défense des droits de l'homme souhaite que la population de ce territoire «dorme tranquillement».

**Kasumbalesa: les habitants se plaignent de coupures d'électricité.** Les habitants de la cité de Kasumbalesa appellent la Société nationale d'électricité (Snel) à régler le problème de coupures d'électricité enregistrées dans cette cité du Katanga chaque jour de 16 heures à 23 heures. Selon le directeur technique local de la Snel, le relai électrique installé depuis une semaine par une équipe de Lubumbashi est à la base de ces coupures intempestives du courant. Le chef de cité intérimaire de la cité de Kasumbalesa, lui, affirme qu'une équipe des techniciens de Likasi et Lubumbashi est déjà sur place pour résoudre ce problème.

**Kinshasa abrite l'assemblée générale des maires francophones.** La 34e assemblée générale de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) a officiellement ouvert ses travaux lundi 3 novembre à Kinshasa. Plusieurs dizaines de maires d'environ cinquante pays participent à ces travaux, y compris les maires et bourgmestres de la RDC. «Villes et immigrations», «la coopération avec l'Union européenne et les partenaires» et enfin «villes et changements climatiques» sont les principaux thèmes à développer lors de ces assises de Kinshasa.

**Commission nationale des droits de l'homme: des candidats dénoncent l'omission de leurs noms.** Certains candidats aux fonctions de membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) pensent que leurs noms ont été « injustement » omis de la liste de cette commission. Ils ont exprimé leur indignation dans un mémorandum déposé, lundi 3 novembre, au bureau du président de l'Assemblée nationale, qui devra arbitrer, avant la publication de la liste de neuf membres de cette commission. Ces candidats lésés, tous membres de la société civile, accusent les membres du Comité d'accompagnement de la CNDH de clientélisme et exigent sa dissolution. Selon les pétitionnaires, plusieurs listes déposées au Comité d'accompagnement de la CNDH, ont été omises. Le bureau de la

CNDH doit être constitué de neuf membres, issus de regroupements de la société civile congolaise. Chaque thématique doit proposer deux noms, laissant la latitude au bureau de l'Assemblée nationale d'en choisir un. La loi instituant cette commission avait été votée en décembre 2012 par le Parlement. Il s'agit de créer un organe indépendant chargé de la promotion et la protection des droits de l'homme en RDC. Selon cette loi, cette commission ne pourra recevoir d'injonction d'aucun organe national ou international, afin de garantir sa mission consistant à veiller au respect des droits de l'homme dans le pays. (Radio Okapi)

**Beni: un officier FARDC accusé d'avoir perçu 27 000 USD des ADF pour tuer Mamadou Ndala.**

De nouvelles révélations faites au cours de l'audience de lundi par un des présumés chefs rebelles des ADF laissent croire qu'il y a eu des complicités au sein des FARDC dans l'assassinat du colonel Mamadou. Après les révélations de l'avocat de la République sur la complicité du Major Viviane Masika; c'était au tour lundi du lieutenant-colonel Nzanzu Birocho de se confronter à cette réalité. Devant la cour, l'officier rebelle ADF dont le visage a été masqué et l'identité non révélée, a chargé ce haut officier FARDC. Le lieutenant colonel Nzanzu Birosho a reçu, d'après lui, du haut commandement des rebelles ADF, une somme de 27 000 dollars américains, pour planifier un coup meurtrier contre les responsables de l'opération militaire Sokola 1. Ce chef rebelle a aussi précisé que l'épouse du colonel Nzanzu collaborait aussi avec les rebelles dans des transactions commerciales et rapportait des informations cruciales concernant les mouvements du colonel Mamadou. Dans la cadre de ce procès, la cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu avait déjà auditionné et confronté des prévenus et certains témoins mardi 14 octobre sur le trafic frauduleux du carburant auquel seraient impliqués des officiers militaires au Nord-Kivu. Selon le ministère public, certains officiers FARDC, dont Mamadou Ndala, étaient impliqués dans une opération de fraude de carburant avant l'assassinat de l'ancien commandant du 42e bataillon des commandos FARDC des unités de réaction rapide. La cour cherchait ainsi à comprendre s'il y avait un conflit entre ces officiers militaires et Mamadou Ndala avant sa mort. Une récompense avait été promise au colonel Nzanzu après l'exécution de sa mission, a souligné le chef rebelle ougandais, sans autres précisions. L'officier Nzanzu a, quant à lui, clamé son innocence devant la cour, parlant d'un «pur montage» contre sa personne. D'autres prévenus doivent comparaître au cours de l'audience de ce mardi. (Radio Okapi)

**RDC : la grève des magistrats suivie à Kananga et Mbandaka.** Les magistrats de Kananga, au Kasai-Occidental, et Mbandaka, à l'Equateur, ont rallié la grève illimitée décrétée lundi 3 novembre par leur syndicat, dans tout le pays. Ils réclament la majoration du salaire de base d'un magistrat à 1 600 dollars américains, comme annoncé par le chef de l'Etat Joseph Kabila en septembre 2011. A Kananga, les tribunaux de grande instance, de paix et pour enfants observent ce mouvement, de même que le parquet de grande instance de Mbandaka, contrairement au tribunal de grande instance de cette ville de l'Equateur.

**Ituri : le tribunal de paix de Mambasa manque de juges.** Le tribunal de paix de Mambasa, dans le district de l'Ituri (Province Orientale) ne siège pas, depuis une année et demie, en matière pénale faute de juges. Le président de cette juridiction, Nicaise Mubini, a livré cette information, lundi 3 novembre, à Radio Okapi.

**RDC: près de 2 millions d'enfants souffrent de la malnutrition.** Le ministère de l'Agriculture, Pêche, Élevage et Développement rural a recensé près de 2 millions d'enfants affectés par la malnutrition aiguë et plus de 6 millions autres touchés par le retard de croissance en RDC. Jean-Chrysostome Wahamiti, ministre de l'Agriculture, a livré ces chiffres, lundi 3 novembre, au cours des travaux de la 5e Journée africaine pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tenue à Kinshasa.

**Sud-Kivu: les humanitaire se mobilisent en faveur de 182 familles sinistrés de Kalehe.** La communauté humanitaire du Sud-Kivu se décide d'intervenir d'ici la fin de cette semaine en faveur des cent quatre-vingt-deux ménages sinistrés de Kalehe. Partenaires opérationnels, ONG nationales et internationales ainsi que les agences humanitaires se sont réunis lundi 3 octobre soir à Bukavu pour définir les priorités en termes de réponse aux besoins des populations touchées par les pluies diluviennes qui ont fait le 25 octobre dernier plusieurs morts et plus de 700 maisons endommagées.

**Province Orientale: 2500 personnes victimes des inondations à Basoko.** Plus de deux mille cinq cents habitants des villages du territoire de Basoko sont sans abri suite aux inondations après le débordement de la rivière Aruwimi. Ce chiffre a été livré lundi 3 novembre à la presse par le président de l'union des producteurs agricoles de Basoko, à plus de 250 km à l'ouest de Kisangani dans la Province Orientale. Selon cette organisation, certains sinistrés vivent dans les pirogues, alors que d'autres se réfugient dans des villages en pleine forêt.

**Mitwaba: plus de 2 000 personnes fuient leurs villages après des attaques des Maï-Maï.** Plus de deux mille personnes ont fui, depuis dimanche 2 novembre, les villages de Muvule, Kalenge et Mukana, situés à plus de 80 kilomètres de la cité de Mitwaba au Katanga. Ils ont trouvé refuge dans des villages voisins. Des sources locales indiquent que ces populations se sont déplacées à la suite de deux attaques dimanche et mardi des miliciens Bakata Katanga au village Muvule.

**Vers une gestion intégrée du bassin du lac Kivu par la RDC, le Burundi et le Rwanda.** La réunion du conseil des ministres de l'Autorité du Bassin du Lac Kivu et de la rivière Ruzizi (Abakir) se tient ce mardi 4 novembre à Kinshasa. Les participants doivent endosser deux textes: la convention internationale relative à la gestion intégrée des ressources en eau du Bassin du lac Kivu et de la rivière Ruzizi ainsi que les statuts de l'Abakir. Ces statuts devraient être ensuite signés officiellement par les trois ministres des pays membres de cette organisation: la RDC, le Burundi et le Rwanda. L'Abakir est chargée de la gestion durable et responsable des eaux dudit Bassin au bénéfice des générations actuelles et futures pour le développement durable de la région. Concernant le même cours d'eau, il y a un autre projet qui n'est pas concrétisé. Il s'agit de l'exploitation commune du gaz méthane par la RDC et le Rwanda. L'exploitation a déjà commencé du côté de Kigali, alors que Kinshasa traîne encore les pieds. Réunis mercredi 23 janvier 2013 à Bukavu, des scientifiques suisses, congolais et rwandais avaient invité les gouvernements de la RDC et du Rwanda à exploiter de manière concertée ce gaz. Selon eux, le lac Kivu regorge d'importantes réserves de gaz méthane, estimées à 60 kilomètres cube, capables de répondre aux besoins énergétiques de ces deux pays pour une période de dix ans. (Radio Okapi)

**Mercredi 5 novembre.**

**RDC : la grève des magistrats s'étend en Province Orientale et au Sud-Kivu.** Le Syndicat autonome des magistrats du Congo de la Province Orientale a décrété une grève sur toute l'étendue de la province. La décision a été prise au cours d'une assemblée générale d'évaluation tenue mardi 4 novembre à Kisangani. Ils réclament le salaire base de 1600 dollars pour le magistrat. Ce mouvement de grève parti de Kinshasa s'est étendu à Uvira au Sud-Kivu.

**Nord-Kivu : 70 000 enfants vaccinés contre la polio à Kayna.** Environ 70 000 enfants ont été vaccinés du 30 octobre au 1er novembre, contre la polio dans la zone de santé de Kayna (Nord-Kivu). Le superviseur provincial de la deuxième phase de la campagne de vaccination en zone de Kayna, Muhindo Maombi, a indiqué que cette édition a enregistré plus de 5 000 enfants par rapport au nombre attendu.

**Kinshasa: l'interdiction des taxis-motos la nuit accentue les difficultés de transport dans la périphérie.** Les habitants de certains quartiers périphériques de Kinshasa éprouvent de sérieuses difficultés pour se déplacer au-delà de 18h00. Depuis la mise en application de la mesure interdisant la circulation des taxi-motos la nuit, les habitants des quartiers Cogelos, Tshad, Kimbwala, Malueka par exemple sont obligés de parcourir des kilomètres à pied pour atteindre leur domicile.

**Sud-Kivu: 1000 déplacés en détresse à Uvira.** La localité Muhuzi, dans le haut plateau d'Uvira au Sud-Kivu, se vide de sa population depuis quatre jours suite aux affrontements entre des jeunes d'auto-défense populaire et les combattants Maï-Maï du groupe Mahoro. Un groupe de commerçants venus de cette contrée donnent un bilan de deux morts : une femme et un milicien. Ces populations se dirigent vers Kibenga, Kasozo et Kizuka.

**Katanga: les FARDC délogent les Maï-Maï Bakata Katanga de Musumari.** Les Forces armées de la RDC ont délogé les Maï-Maï Bakata Katanga de Musumari, à l'issue d'une offensive menée, mercredi 5 novembre dans la matinée, dans cette localité située à 40 km de Mitwaba-centre (Katanga). Des sources concordantes renseignent que de nombreux assaillants ont été tués et quelques militaires ont été blessés au cours de cet accrochage. Les FARDC ont récupéré quatre AK 47 ainsi des flèches, après le retrait des assaillants à 7 km du village Musumari, où ils ont installé leur quartier général.

**Kinshasa: la convention internationale sur la gestion intégrée du bassin du lac Kivu adoptée.** Le conseil des ministres de l'Autorité du bassin du Lac Kivu et de la rivière Ruzizi (Abakir) a endossé mardi 4 octobre à Kinshasa la convention internationale relative à la gestion intégrée des ressources en eau de ce bassin. Les participants ont également adopté et signé officiellement les statuts de l'Abakir. L'Autorité du bassin du Lac Kivu et de la rivière Ruzizi, qui regroupe la RDC, le Burundi et le Rwanda, est chargée de la gestion durable et responsable des eaux de ce bassin au bénéfice des générations actuelles et futures pour le développement durable de la région. La gestion durable de ce bassin pour le développement socio-économique et l'avenir de ces trois États constitue un défi de gouvernance commune, a reconnu le ministre congolais de l'Environnement, Bavon N'sa Mputu

Elima, à l'ouverture de cette réunion. Ce défi de gouvernance, a-t-il affirmé, consiste à concilier les impératifs de développement à ceux de la préservation de l'environnement pour garantir aux générations actuelles et futures un développement harmonieux. Pour Bavon N'sa Mputu, l'approche de gestion intégrée des ressources en eau dans ce bassin représente des enjeux multidimensionnels cruciaux et majeurs en ce sens qu'elle va permettre non seulement d'assurer une meilleure durabilité de ces eaux, mais aussi de prendre des mesures appropriées et de fixer des règles communes pour la régulation des activités anthropiques et endogènes au Lac Kivu. Le bassin du Lac Kivu et de la rivière Ruzizi est transfrontalier au Burundi, Rwanda et la RDC. L'idée de créer Abakir remonte de juillet 2011, mais sa structure transitoire n'a été opérationnelle qu'à partir du 1er janvier 2013. (Radio Okapi)

**Katanga: le ministre provincial de l'Intérieur annonce une opération contre les Maï-Maï à Moba.** Le ministre provincial de l'Intérieur du Katanga, Juvénal Kitungwa, annonce une intervention militaire contre les Maï-Maï dans le territoire de Moba (Katanga). Il a fait cette annonce, mercredi 5 novembre, au terme d'une visite de deux jours dans cette partie du Katanga, en proie aux exactions des miliciens et aux conflits inter-communautaires. La situation sécuritaire est tendue ces derniers jours dans ce territoire suite aux attaques à répétition des miliciens dans les différents villages de Moba, où un corps a été découvert dans la cité de Moba.

«Le gouvernement est résolument engagé à en finir avec les Maï-Maï» a affirmé Juvénal Kitungwa.

**Nord-Kivu : la Monusco et la Police congolaise arrêtent 200 suspects à Beni.** Deux cents suspects dont des rebelles ougandais de l'ADF ont été arrêtés depuis les récentes attaques de Beni au Nord-Kivu. Le porte-parole intérimaire de la Monusco, Charles Antoine Bambara l'a annoncé mercredi 5 novembre au cours de la conférence hebdomadaire des Nations-unies. Il a précisé que cette opération a été réalisée grâce « à la stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité à Beni » mise en place conjointement par la Police de la Mission onusienne et la Police nationale congolaise (PNC).

**Kinshasa : la grève des magistrats peu suivie.** La grève des magistrats décrétée depuis lundi dernier reste timide à Kinshasa. Trois jours après son déclenchement, un groupe suit ce mouvement et un autre a décidé de siéger. Dans la matinée de mercredi 5 novembre, les grévistes se sont spontanément retrouvés avec des sifflets devant le Palais de justice pour sensibiliser quelques-uns de leurs collègues qui travaillent à rejoindre leur mouvement.

**Procès Bemba : les conclusions orales attendues les 12 et 13 novembre.** La Cour pénale internationale entendra les 12 et 13 novembre prochains les conclusions orales des parties dans le procès de l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba jugé pour crimes commis en Centrafrique en 2002-2003. Après les déclarations de clôture, les juges commenceront leurs délibérations et le jugement sera prononcé le moment venu, indique la Cour dans un communiqué. Le sénateur congolais, qui plaide non coupable, est poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre pour n'avoir pas prévenu les exactions commises par ses hommes sur le territoire centrafricain ni sanctionné leurs auteurs. (Radio Okapi)

**Jeudi 6 novembre.**

**RDC : le processus électoral confronté aux impasses «budgétaires et temporelles», selon l'AETA.** « Le processus électoral 2013-2016 en RDC se trouve confronter à des graves impasses, principalement budgétaires et temporelles », a estimé mercredi dans une conférence de presse la plateforme de la société civile « Agir pour des élections transparentes et apaisées » (AETA). Selon l'AETA, il y a nécessité urgente du consensus des acteurs clés autour d'un calendrier électoral global qui éviterait au pays une crise constitutionnelle et institutionnelle. Le constat de l'AETA ressort de l'atelier d'analyse technique et du monitoring organisé du 14 au 18 octobre dernier à Kinshasa. Ces assises ont évalué principalement le niveau d'accomplissement des préalables soulevés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le progrès marqués dans la réalisation des opérations prévues par le calendrier électoral partiel, le niveau du respect des dispositions constitutionnelles ainsi que les chances de l'efficacité du processus électoral en termes de crédibilité et des résultats obtenus. A en croire, le coordonnateur de l'AETA, Jérôme Bonso, la Ceni avait formulé 12 exigences pour exécuter les tâches liées à l'organisation des élections mais il n'y a qu'une seule exigence qui a été exécutée partiellement. « La Ceni avait demandé l'argent : 169 millions de dollars votés par l'Assemblée Nationale. Mais le gouvernement n'a décaissé jusqu'aujourd'hui au mois de novembre que 30 millions de dollars. C'est pourquoi nous disons que du point de vue technique ça ne sera pas possible d'organiser les élections », a déclaré Jérôme Bonso. L'AETA souhaite un consensus franc de partage des objectifs électoraux fondés inconditionnellement sur l'intérêt national. Elle a aussi sollicité l'implication personnelle et ouverte du Président de la République dans l'organisation des élections crédibles, justes et respectueuses dans le délai constitutionnel. (Radio Okapi)

**Lubumbashi: 32 écoles risquent des sanctions pour vente d'objets scolaires.** Trente-deux écoles de Lubumbashi au Katanga ont augmenté les frais scolaires ou vendu obligatoirement d'objets classiques à leurs élèves, selon la commission mise sur pied par le ministère provincial de l'éducation. Des mesures allant jusqu'au retrait des arrêtés autorisant le fonctionnement de ces écoles sont préconisées, a annoncé mercredi 5 octobre le président de cette commission, Jean-Claude Ngongo. Pour des écoles qui se sont distinguées notamment dans la vente obligatoire de la tenue de gymnastique, l'uniforme, le sac scolaire, etc., «nous avons demandé une suspension des chefs d'établissements pouvant aller jusqu'à sa révocation», a indiqué Jean-Claude Ngongo. «Pour les écoles qui ont perçu exagérément certains frais scolaires que le trop perçu puisse être converti en acompte; lequel acompte devra être reporté sur les frais d'appoint des mois ultérieurs, au profit des élèves», a-t-il poursuivi. A la veille de la rentrée scolaire, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) avait rappelé l'interdiction de vente de fournitures scolaires par les écoles. (Radio Okapi)

**Violences contre des religieux à Lodja: la Nouvelle société civile exige une enquête indépendante.** La Nouvelle société civile du Congo (NSCC) exige l'ouverture d'une enquête indépendante sur les incidents survenus à Lodja dans la province du Kasai-Oriental les 12 et 13 octobre derniers. Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 5 novembre à Kinshasa, cette structure a dénoncé l'agression des clergés catholiques par des «jeunes gens instrumentalisés», tout simplement à cause de la lecture du message de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) au cours de la messe. Un tel acte ne doit pas rester impuni, affirme la même source.

**Comment promouvoir les droits des journalistes ?** Les Nations unies viennent de décréter le 2 novembre journée internationale de lutte contre l'impunité des crimes commis contre les journalistes. C'est à la mémoire de Ghislaine Dupont et Claude Verlon, tous deux journalistes de RFI assassinés en 2013 à Kidal au Mali. En marge de la première célébration de cette journée la semaine dernière, Désiré Kazadi, Directeur de l'Association de défense de la liberté de la presse (FFJ) a fait savoir que la RDC est comptée, selon les différents rapports, parmi les pays prédateurs de la liberté de la presse.

**Le Conseil de sécurité demande à la RDC et à la Monusco de s'apprêter pour attaquer les FDLR.** Le Conseil de sécurité des Nations unies se dit profondément préoccupé par le manque d'avancées dans le processus de désarmement des rebelles rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) dans l'Est de la RDC. Il souligne que l'échéance du 2 janvier 2015, fixé par les chefs d'Etat de la région des Grands Lacs pour ce désarmement, ne doit plus être repoussée.

**Ituri : 2 morts et 14 blessés suite à une attaque armée à Ngadju.** Une incursion au village de Ngadju, en Ituri (Province Orientale) a fait deux morts et quatorze blessés. Des hommes armés de machettes et de fusils ont attaqué mercredi 4 novembre ce village, à 23 km au sud de Bunia, emportant aussi plusieurs biens de valeur. Le Commandant des FARDC en Ituri indique avoir déployé ses hommes pour sécuriser la zone.

**Sud-Kivu: mort du chef de guerre Bravo, ex-milicien Raïa Mutomboki.** Le chef de guerre surnommé «Bravo», dissident de Mai-Mai Raïa Mutomboki du chef milicien Makombo, est mort mercredi 5 novembre à Isebiya, au sud Kivu. Il avait été mortellement blessé au cours d'affrontements entre son groupe et celui de ses anciens alliés. Aucune source militaire à Shabunda n'a encore confirmé ce fait. Un représentant des ressortissants de cette cité, qui vit à Bukavu, affirme pour sa part que le chef Bravo a été enterré jeudi à Ifezia, à 120 km de Bukavu.

**Grève des magistrats : des audiences interrompues dans deux tribunaux à Kinshasa.** Des audiences se sont interrompues jeudi 6 novembre dans le Tribunal de grande instance (TGI) de Kalamu et le Tribunal de paix d'Assossa à Kasa-Vubu suite à la grève des magistrats déclenchée lundi dernier. Les togés noires qui siégeaient ont rejoint leurs collègues grévistes afin de réclamer le paiement de 1 600 \$US comme salaire de base. Toutes les audiences suspendues ont été renvoyées à des dates ultérieures.

**Katanga : affrontements entre FARDC et miliciens à Kiwidira, 1 mort.** Les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et des miliciens non encore identifiés se sont affrontés jeudi 6 novembre à Kiwidira, à 75 kilomètres de Lubumbashi (Katanga). Des sources locales parlent d'un policier tué et de plusieurs blessés dans les deux camps.

**Vendredi 7 novembre.**

**RDC : Martin Kobler appelle à la protection de l'environnement.** Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler, a appelé à la protection de l'environnement en RDC au profit des générations futures. Il a fait cet appel en marge de la journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit



armé, célébrée le 6 novembre de chaque année. Pour Martin Kobler, les générations futures seront très reconnaissantes de voir les richesses naturelles de la RDC préservées. Les activités des groupes armés dans l'Est de la RDC sont en grande partie financées par les produits du commerce et d'autres activités économiques illégales, a déploré le chef de la Mission onusienne dans un communiqué de presse. Cette situation ne garantit pas une exploitation plus équitable et durable des richesses naturelles du pays, a estimé Martin Kobler. Par ailleurs, le chef de la Monusco salue les efforts entrepris par le gouvernement congolais pour la protection de la nature à travers l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN). Mais cette seule action du gouvernement ne suffit pas, a prévenu Martin Kobler qui a souligné la nécessité de mener des actions concertées et soutenues pour la protection accrue de l'environnement et la préservation des espèces animales en voie de disparition. D'après le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), plus de 60 éléphants ont été tués depuis avril 2014 à ce jour dans le parc de la Garamba en RDC. (Radio Okapi)

**Kinshasa: le personnel de santé en formation sur la lutte contre l'onchocercose.** Au total, 76 % de 123 950 personnes ciblées ont bénéficié du traitement contre l'onchocercose à Kinshasa en 2013, selon le médecin responsable des activités du programme national de lutte contre cette maladie dans la capitale congolaise, Gina Engumba. Il a fait cette déclaration mercredi 6 octobre à l'ouverture d'un atelier de formation des membres des équipes cadres des zones de santé sur l'onchocercose et d'autres maladies tropicales négligées.

**Kinshasa : les demandeurs de visa déplorent les conditions d'accueil dans les ambassades.** Les demandeurs de visa à Kinshasa se plaignent des conditions d'accueil dans plusieurs ambassades installées dans cette ville. Ils forment de longues files d'attente et attendent, parfois pendant des heures, sous le soleil ou la pluie à l'entrée des ambassades. La population invite le gouvernement congolais à s'imposer pour faire changer ces conditions d'accueil.

**Katanga : carence en intrants pour soigner les malades de cholera à Kinkondja.** La zone de santé de Kinkondja, à 350 km au Nord-Est de Kamina (Katanga) peine à prendre en charge une trentaine de malades souffrant de choléra dans trois de ces centres de traitement. L'hôpital général de Kipamba manque les intrants nécessaires pour traiter ces malades. Le médecin chef de zone de santé de Kinkondja appelle les autorités provinciales et nationales à intervenir pour décanter la situation.

**Opération «Ville sans armes»: plusieurs suspects arrêtés à Goma.** La deuxième phase de l'opération «Ville sans armes» est entrée en vigueur jeudi 6 novembre à Goma, a annoncé le commandant de la 34<sup>e</sup> région militaire, le général Emmanuel Lombe, à Radio Okapi. Le bouclage opéré la veille dans les deux camps militaires de cette ville du Nord-Kivu (Katindo et Munzenze) a permis de récupérer plusieurs armes et munitions. Des centaines des personnes ont été également arrêtées: des militaires, des policiers mais aussi des civils suspectés de détenir illégalement des armes.

**Bandundu: évasion massive à la prison de Kikwit.** Près de cent prisonniers se sont évadés de la prison urbaine de Kikwit dans la nuit de jeudi à vendredi 7 novembre. Parmi eux, des criminels poursuivis pour meurtre de Kazamba et d'autres voleurs à main armée, selon certaines sources proches de la justice. Cette évasion inquiète les habitants de la ville du Bandundu.

**Kinshasa : pénurie d'eau dans plusieurs quartiers.** L'eau du robinet ne coule pas dans plusieurs quartiers de la ville de Kinshasa depuis une semaine. Les communes concernées par cette perturbation sont Gombe, Lingwala, Ngiringiri, Barumbu, Lemba, Mont-Ngafula et Selemababo. Une situation qui est déjà en cours de rétablissement, à en croire le directeur provincial de la Regideso ville de Kinshasa, Gervais Ntariba.

**Kinshasa : réunion des maires francophones des Grands Lacs.** Les maires francophones des Grands Lacs se sont réunis vendredi 7 novembre à Kinshasa. Il s'agissait de partager leurs expériences de coopération et de faire connaître des projets locaux de développement, mais également de décider des rencontres à venir. Les participants ont jugé ces échanges fructueux et l'atmosphère étonnamment conviviale, pour des ressortissants d'une région régulièrement en conflits armés.

**Kasaï-Oriental : les journées «hôpitaux sans médecins» très peu suivies à Mbuji-Mayi.** Les trois journées «hôpitaux sans médecins» décrétées au Kasaï-Oriental pour protester contre l'assassinat d'un médecin dans la nuit de mercredi 5 à jeudi 6 octobre sont peu suivies. Ces journées étaient prévues dès vendredi par le conseil provincial et le syndicat national des médecins, section Kasaï Oriental. Les médecins interrogés à Mbuji Mayi affirment n'avoir reçu le communiqué officiel que vers la mi-journée.

**EPSP : accords avec l'Allemagne pour la construction d'écoles techniques agricoles.** La RDC et l'Allemagne ont signé jeudi 7 novembre un contrat pour l'obtention d'études de faisabilité en vue de la construction d'écoles techniques agricoles en RDC. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP), Maker Mwangu, a salué cette initiative qui, selon lui, vient en appui aux initiatives de la relance agricole en RDC.

**Bas-Congo : la société de pêche Bosa menace de fermer ses portes.** La société chinoise Bose risque de fermer ses portes ce vendredi 7 novembre, ont annoncé les responsables de cette unique entreprise spécialisée dans la pêche. Ils déplorent « une piraterie organisée » de la part des marines angolaises sur les eaux congolaises. Pour l'instant, c'est la seule société qui approvisionne Kinshasa et le Bas-Congo en poissons. Il y a une semaine, la marine angolaise a saisi deux bateaux de pêche de cette entreprise basée dans la cité de Muanda (Bas-Congo). Les deux navires sont actuellement cloués à Soyo, une ville angolaise. Des sources concordantes affirment que ces navires ont été saisis au motif qu'ils pêchaient dans les eaux territoriales angolaises. Une accusation rejetée par les propriétaires de cette entreprise qui affirment détenir toutes les coordonnées techniques qui prouvent le contraire. (Radio Okapi)

**RDC : le général Jérôme Kakwavu condamné à 10 ans de prison.** La Haute cour militaire a condamné le général de brigade des FARDC, Jérôme Kakwavu, à 10 ans de servitude pénale. Dans son arrêt rendu vendredi 7 novembre, cette juridiction militaire l'a reconnu coupable de crimes de guerre par viol, meurtres et tortures commis à Aru, en Ituri (Province Orientale), en 2004. Il devra aussi, à titre de réparation, dédommager plus d'une dizaine de victimes par le paiement d'importantes sommes d'argent.

**Samedi 8 novembre.**

**RDC: les ex-rebelles M23 boudent leur regroupement à Kamina.** Le vice-Premier ministre et ministre de la Défense nationale, Alexandre Luba Ntambo, déplore l'attitude des ex-combattants M23 qui émettent de réserve à répondre à l'appel du gouvernement pour leur regroupement au centre de transit et d'orientation de la base militaire de Kamina (Katanga). «Nous avons fait un appel aux ex-rebelles du M23 pour qu'ils rentrent [en RDC]. Notre projet était de les amener à Kamina. Mais vous avez suivi toutes les déclarations qu'ils ont faites. On dirait qu'ils ne sont pas prêts », a déploré Alexandre Luba. Il a affirmé qu'une réunion était programmée le 7 novembre «pour qu'ils voient les modalités pratiques de leur réinsertion sociale», dans le cadre de l'opération «Démobilisation, désarmement et réinsertion», DDR. «Mais, ils sont en train de poser d'autres problèmes de sécurité. Ils croient que s'ils viennent, ils seront arrêtés. Alors qu'on les voit de temps en temps traverser la frontière, aller s'amuser à Goma. Là ils n'ont pas peur de se faire arrêter. Mais aller à Kinshasa pour rendre effectif les conditions de leur retour, là ils estiment que les conditions ne sont pas réunies», a déclaré le ministre de la Défense. En début novembre, les organisations membres du Groupe de travail sur le suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba et la résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'Onu avaient accusé le Rwanda et l'Ouganda de continuer d'héberger les ex-combattants du M23, une année après leur défaite au Nord-Kivu. (Radio Okapi)

**Kananga: 10 ans de servitude pénale contre le colonel Jean Kumu.** La Cour militaire de Kananga (Kasaï-Occidentale) a condamné, vendredi 7 novembre, le colonel Jean Kumu Angala à 10 ans de servitude pénale principale. Cet officier de la police congolaise est poursuivi pour avoir violé, depuis deux mois, une policière et sa fille.

**Province Orientale: des centaines d'enfants non vaccinés contre la polio à Basoko et Yahuma.** Des centaines d'enfants de 0 à 5 ans n'ont pas été vaccinés contre la polio dans les zones de santé de Basoko et Yahuma (Province Orientale). La deuxième phase de campagne de vaccination contre la polio s'est déroulée, du 30 octobre au 1er novembre, à Kinshasa, au Bas-Congo, en Province Orientale, au Nord-Kivu, au Nord de l'Equateur et au Nord du Katanga.

**Procès Mamadou Ndala: peine à perpétuité requise contre le colonel Birocho Nzanzu.** Le ministère public a requis une peine à perpétuité contre le colonel des FARDC, Birocho Nzanzu, au cours de l'audience publique du vendredi 7 novembre, consacrée aux réquisitoires sur l'affaire Mamadou Ndala, assassiné en janvier dernier, à Beni, à plus de 350 km au Nord de Goma (Nord-Kivu). L'officier militaire est notamment poursuivi pour trahison, participation au mouvement insurrectionnel dénommé «ADF-Nalu», en lui fournissant munitions, uniformes et insignes de grade. Le colonel Birocho Nzanzu est également accusé pour avoir fourni une aide indispensable au commando qui a tué le colonel Mamadou Ndala. Selon le ministère public, c'est grâce aux uniformes fournis aux rebelles de l'ADF, que ces derniers ont pu, avec autant de facilité, rapidité et sécurité, tendre l'embuscade au colonel Mamadou. L'officier des FARDC aurait également perçu une somme

de 27 000 dollars américains, pour planifier le coup meurtrier contre le colonel Mamadou. La peine à perpétuité a été aussi requise contre le chef rebelle de l'ADF, Djamil Mukulu, en fuite. (Radio Okapi)

**Grève des magistrats: 38 dossiers en souffrance au tribunal de paix de Lubero.** Environ 38 dossiers sont en souffrance, cinq jours après le déclenchement de la grève des magistrats, au tribunal de paix de Lubero, à plus de 250 km au Nord-Ouest de Goma (Nord-Kivu). Selon le président de cette juridiction, il s'agit de 11 dossiers de viols, 4 dossiers au pénal, 21 dossiers au civil et 2 dossiers pour les enfants en conflit avec la loi.

**Malaise au barreau de Lubumbashi après l'élection de Me Tumba comme bâtonnier.** Des membres du barreau de Lubumbashi, dans le Katanga, contestent l'élection de Maître Rose Tumba Kaja comme bâtonnier, un poste jamais occupé auparavant par une femme en RDC. Dans un rapport de 10 pages parvenu samedi 8 novembre à Radio Okapi, l'Observatoire pour la paix sociale (Opas), une ONG de défense des droits de l'homme, affirme que des membres du barreau se plaignent du manque de transparence ayant entouré cette élection. Plusieurs recours ont été introduits au conseil national de l'ordre des avocats.

**Kisangani : insécurité entretenue par des Kulunas en complicité avec des motocyclistes.** L'insécurité sévit depuis plusieurs jours dans la ville de Kisangani, en Province Orientale, notamment entretenue par des Kulunas, ces bandits armés de machette qui agressent les passants, en complicité avec des motocyclistes. Selon des témoins, ces bandits ont commis plusieurs vols à l'arrachée. Pour sa part, le ministre provincial de l'Intérieur, Hubert Moliso, assure que des dispositions sont prises pour mettre ces inciviques hors d'état de nuire.

**RDC : le syndicat Sodima invite les magistrats à reprendre le travail.** Le syndicat Solidarité pour la défense des droits, de la dignité et des intérêts des magistrats (Sodima) invite les magistrats congolais à reprendre le travail. Ces derniers ont déclenché lundi 3 novembre une grève illimitée pour réclamer l'augmentation de leur salaire de base à 1 600 dollars américains. Dans un communiqué publié vendredi 7 novembre, la Sodima invite ses membres à reprendre le travail et formule des recommandations aux autorités congolaises en vue d'une solution définitive aux revendications des magistrats.

**Sud-Kivu : 1 500 éléments du groupe Mai Mai Kifuafua attendent leur démobilisation.** Le commandant du groupe Mai Mai Kifuafua demande au gouvernement et à la Monusco d'envisager la démobilisation de ses 1 500 éléments sortis de la brousse il y a 10 jours. Cette milice est opérationnelle dans les groupements Ziralo, au sud Kivu, et à Ufamandu 1er et 2e, au Nord-Kivu. Vendredi 7 novembre, au cours d'un échange avec la presse locale, le colonel Maï-Maï Matunguru Katamasyoko a expliqué que ces éléments vivaient dans des conditions préoccupantes dans la brousse.

**Kinshasa : l'ambassade de Suède lance un concours rédactionnel sur l'égalité des sexes.** L'ambassade de Suède à Kinshasa a lancé vendredi 7 novembre un concours de rédaction dénommé «l'égalité a besoin de toi». Ce concours consiste à rédiger un essai de 3 500 caractères maximum sur l'égalité des sexes et l'équité dans la société congolaise. Une tablette Samsung fait partie des prix mis en jeu dans ce concours lancé au cours d'un spectacle organisé à l'Institut national des arts.

**Dimanche 9 novembre.**

**Arrivée au Katanga de la délégation de l'Onu qui évalue le travail de la Monusco.** L'équipe de revue stratégique de la mission onusienne en RDC est arrivée samedi 8 novembre à Kalemie, dans le Katanga, après une première étape en Province Orientale, au Nord et Sud-Kivu. Cette délégation arrivée de New-York et conduite par le représentant spécial adjoint, général Abdallah Wafy, a pour mission d'évaluer le travail de la mission de l'Onu en RDC ainsi que ses relations avec l'Etat congolais. A Kalemie, elle a rencontré tour à tour l'autorité du district du Tanganika, les responsables de la Monusco et ceux des agences du système des Nations Unies.

**Ituri: la DGRAD note une faible réalisation de ses recettes en octobre.** La Direction générale des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation (DGRAD) a enregistré, en octobre dernier, une faible réalisation de ses recettes dans le district de l'Ituti (Province Orientale). Le directeur de la DGRAD en Province Orientale, Oscar Mombo, a fait ce constat, samedi 8 octobre, à l'issue d'une tournée dans les territoires d'Aru, Mahagi et Irumu. Il indique par exemple qu'au mois d'octobre dernier, les services de ressort de Bunia n'ont réalisé que 40% de leurs assignations : «Les ressorts de Bunia ont été assignés, en octobre, à 144 millions de FC mais ils ont réalisé 60 millions. Les recettes de l'Etat souffrent». Oscar Mombo attribue cette situation à l'absence de culture fiscale de la part de certains opérateurs économiques, la non activation de plusieurs actes générateurs et le

détournement des deniers publics par certains agents. «Les entreprises transformées sont assujetties à des différentes taxes. Il faut les approcher et les sensibiliser pour qu'elles payent », a indiqué le directeur de la DGRAD en Province Orientale. Il a lancé une mise en garde contre tout agent de l'Etat qui tentera de percevoir les taxes en lieu et place de l'Etat. (Radio Okapi)

**Bukavu: début de la campagne de dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus.** L'ONG Femme lève-toi et marche (Felema) a lancé la campagne de dépistage volontaire du cancer du sein et du col utérin, à travers un atelier organisé, samedi 8 novembre, à Bukavu (Sud-Kivu). Plus d'une trentaine d'hommes et de femmes, en provenance de différentes structures sanitaires de la province, des associations des femmes, et des particuliers, ont pris part à cette rencontre, organisée avec l'appui de l'ASBL Legacy.

**Nord-Kivu: le médecin chef de zone de santé de Rwanguba kidnappé à Rutshuru.** Le médecin chef de zone de santé de Rwanguba, en territoire de Rutshuru (Nord-Kivu), docteur Patrick Balume et son chauffeur, Charly Ndagijimana, ont été kidnappés, samedi 8 novembre, à hauteur de la localité de Rukoro. L'identité des kidnappeurs n'est pas encore connue et les enquêtes sont en cours pour retrouver les otages.

**Bas-Congo: regain d'insécurité à Boma.** L'insécurité a refait surface dans la ville de Boma, située à plus de 100 km à l'Ouest de Matadi (Bas-Congo). En l'espace d'une semaine, un corps a été retrouvé au quartier Sayiko et le Complexe scolaire Mwanda-Vuidi a été cambriolé par des bandits armés. Au mois de septembre dernier, la ville de Boma avait enregistré trois cas de vols armés.

**Katanga: 4 morts et 36 blessés après la pluie à Lualaba.** Le bilan de la pluie qui s'est abattue samedi 8 novembre sur le village Lualaba à 30 Km de Kolwezi au Katanga s'élève à 4 morts et plus de 400 maisons endommagées. Les autorités locales plaident pour une assistance en urgence des sinistrés. Le maire adjoint de Kolwezi a toutefois promis de prendre en charge les soins des blessés.

**Province Orientale: un conflit foncier oppose l'église catholique à l'ISP-Bunia.** Le diocèse catholique de Bunia dans la Province Orientale accuse les responsables de l'Institut supérieur pédagogique (ISP) de procéder unilatéralement à des travaux de bornage de terre à l'intérieur de sa concession foncière sur la colline de Mudzipela. Contacté par Radio Okapi, Lokuni Nembe, directeur général intérimaire de l'ISP, nie l'implication de son institution dans un quelconque conflit foncier avec l'église catholique. Cependant, c'est le gouvernement provincial de Kisangani qui revendique ces travaux, engagés par des techniciens de cadastre. L'indignation du diocèse catholique a été une fois exprimée au cours d'un culte liturgique, célébré par Mgr Uringi Dieudonné. Sur le banc des accusés, l'ISP-Bunia. Abbé Willy Dzaranga, en charge de communication au sein du diocèse, explique: «Le service de cadastre a été cherché par l'ISP. On a vu des gens du service de cadastre faire des délimitations à l'intérieur de la concession. Ils ont fait un travail auquel le diocèse – comme concessionnaire – n'a pas été associé.» Kokuni Nembe, DG de l'ISP-Bunia, pense qu'il appartient à l'Etat congolais de régler définitivement ce qu'il qualifie de «litige foncier» entre son institution et l'église catholique. Cependant, Justine Kerovi, commissaire provincial en charge de l'urbanisme et affaires foncières a revendiqué d'être auteur de la mission que les techniciens de cadastre ont effectuée dans la concession de l'église catholique: «L'ISP n'a pas une concession à ce jour. Le service de cadastre a été déployé sur mon initiative personnelle [pour] qu'on se rende compte [de] la partie mise en valeur par la paroisse, de celle occupée par la population et celle exploitée par l'ISP.» La colline de Mudzipela, dont le diocèse catholique de Bunia est concessionnaire, dispose en son sein d'une petite usine de production et de traitement d'eau potable, de 4 écoles primaires, de 3 écoles secondaires, d'un orphelinat, d'une formation médicale ainsi que des milliers des ménages à qui l'église a confié gratuitement des parcelles depuis des décennies. (Radio Okapi)

**Ebola: la population de Mbandaka appelée à la vigilance.** Le Bureau diocésain des œuvres médicales (BDOM) invite la population de Mbandaka (Equateur) à rester vigilante et à continuer à observer strictement les mesures préventives d'hygiène contre l'épidémie à virus Ebola. Même si cette épidémie, qui sévissait depuis août dernier à Djera dans le territoire de Boende, tend à être déclarée finie, «nous devons rester vigilants», a estimé samedi 8 novembre John-Camille Luwo, directeur intérimaire du BDOM/Mbandaka-Bikoro.

**Lubumbashi: demande d'expérimenter un traitement d'Ebola.** L'équipe des chercheurs en médecine de l'Université de Lubumbashi (Unilu), dirigée par le professeur Michel Bakala Ekwanga, demande au ministère de la Santé publique de lui permettre d'expérimenter son protocole sur l'infection à virus Ebola. Ce protocole, qui consiste à associer deux molécules dans le traitement de cette maladie (l'Interféron et la Chloroquine), n'a jamais été testé sur les malades depuis sa mise en place il y a une année. Lors de la présentation de ce protocole vendredi 7 octobre à Lubumbashi,

l'immunologue Bakala a déclaré : «L'originalité de mon équipe, c'est associer les deux, c'est la première fois qu'on associe l'interféron et la Chloroquine. C'est facile de divulguer le savoir des autres. [Mais] on ne veut même pas nous permettre!» (Radio Okapi)

## **Lundi 10 novembre.**

**Martin Kobler: «Combattre les rebelles des ADF devient une priorité absolue pour la Monusco».** Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en RDC, Martin Kobler, a déclaré dimanche 9 novembre à Goma que les combats contre les rebelles ougandais des ADF, actifs dans l'Est de la RDC, étaient devenus «une priorité absolue pour la Monusco». Il a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion avec ses deux adjoints, le commandant des forces de la Monusco, les dirigeants de la mission onusienne à Goma ainsi qu'une délégation venue de New-York. Cette réunion consistait à discuter sur les mesures militaires à prendre contre ces rebelles ougandais.

**Burundi: plus de 7 000 réfugiés congolais vivent difficilement au camp de Musasa.** Plus de 7000 réfugiés congolais vivant au camp de Musasa au Nord du Burundi déplorent leurs conditions de vie. Ils ont saisi, le week-end dernier, l'Office de protection des réfugiés pour dénoncer cette situation. Ces réfugiés congolais se plaignent de ne plus pouvoir s'offrir une alimentation équilibrée depuis que le paiement de leur ration alimentaire individuelle a été revue à la baisse. Elle est passée de 12,5 dollars américains à 10 dollars.

**Equateur : dégradation de la route Zongo-Gemena-Akula.** La nationale numéro 6, longue d'environ 390 kilomètres, comprise entre le tronçon Zongo-Gemena-Akula au Nord-Ouest de l'Equateur se dégrade davantage. Les camionneurs qui ont dénoncé cette situation dimanche 9 novembre ont indiqué que c'est depuis plus de 4 ans que cette route est impraticable. Sa détérioration est actuellement accentuée par les crues des cours d'eau qui traversent ce tronçon aux endroits où les ponts se sont effondrés et plusieurs borbiers.

**RDC: les jeunes encouragés à s'investir dans l'étude des sciences.** Le chef de la Monusco, Martin Kobler invite les jeunes congolais à embrasser les études scientifiques afin de participer à l'essor économique du pays. Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu en RDC a lancé cet appel à l'occasion de la journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, célébrée le 10 novembre de chaque année. Cette journée a été placée sous le thème : «de l'enseignement des sciences : assurer un avenir durable pour tous».

**Nord-Kivu: des présumés FDLR ont tué 13 personnes à Walikale.** Des présumés rebelles des FDLR sont accusés d'avoir tué, du 3 au 5 novembre, 13 personnes et violé une dizaine de femmes dans les localités de Misau et Misoke, en territoire de Walikale (Nord-Kivu). Le chef d'antenne locale de l'ONG Credhho, Aise Kanendu, qui livre cette information plaide également pour la protection de la population avant, pendant et après les opérations de traque contre ces rebelles rwandais.

**Goma: Une ONG dénonce le monnayage des visites à la prison centrale de Munzenze.** Les visiteurs de la prison centrale de Munzenze sont obligés de payer mille cinq cents francs congolais (1,6 dollar) au niveau de différents postes de contrôle pour rendre visite à leurs proches, selon un rapport de l'ONG « Alerte congolaise pour l'environnement et les droits de l'homme » (ACEDH) publié le week-end dernier. Plusieurs personnes renoncent ainsi, selon ce document, à rendre visite à aux détenus faute d'argent.

**Ituri: la société civile mobilise contre l'enlèvement des femmes à Mambasa.** Le point focal de la société civile pour la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants en Province Orientale appelle à une mobilisation totale contre l'enlèvement des femmes dans le territoire de Mambasa, dans le district de l'Ituri. Jean-Marck Mazio a lancé son appel, samedi 8 novembre, en marge de la clôture d'un atelier de cinq jours sur le leadership féminin organisé à Bunia, chef-lieu de l'Ituri.

**RDC : Acaj prend la défense des magistrats.** L'ONG Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) appelle le gouvernement congolais à améliorer les conditions socioprofessionnelles des magistrats. Ces derniers sont entrés en grève dans plusieurs villes de la RDC pour réclamer les augmentations salariales.

**Province Orientale : l'ONG Wildlife encadre 5000 producteurs du cacao à Mambasa.** L'ONG internationale Wildlife conservation society encadre depuis 5 ans plus de cinq mille cultivateurs pour la production du cacao dans plusieurs localités du territoire de Mambasa, à plus de 200 kilomètres au sud de Bunia (Province Orientale). Cette culture est pratiquée dans les localités situées en dehors de la réserve à faune Okapi, notamment dans les localités de Banana, Mambasa-centre, Bakwanza et

Mandiku. L'objectif, selon cette ONG partenaire de la Réserve de faune à Okapi (RFO), est de permettre aux paysans de gagner l'argent en produisant le cacao tout en protégeant l'environnement dans les localités avoisinantes de cette faune. Selon le chef de projet Wildlife, Henri Bisele, la promotion de cette culture dans ce territoire permet aux paysans d'éviter le déboisement à grande échelle. La culture de Cacao n'a pas seulement un impact positif sur la protection de l'environnement mais elle encourage aussi le climat des affaires dans la région, a précisé le président de la Fédération des entreprises du Congo (Fec), Romain Mukama Musavuli. Cette grande production du cacao a entraîné la baisse de prix de cette denrée. Un kilo qui se vendait à 3 dollars américains revient aujourd'hui à 2 dollar américains. (Radio Okapi)

**Bunia : 20 tonnes de maïs du Pam vendues au marché central.** La police a saisi dimanche 9 novembre vingt tonnes de maïs du Programme alimentaire mondial (Pam). Cette cargaison a été retrouvée entre les mains des commerçants au marché central de Bunia. Selon la Police nationale qui a mis la main sur cette cargaison, ces vivres étaient destinés à la distribution gratuite aux six mille déplacés du Nord-Kivu qui sont sur l'axe Komanda-Bunia en Ituri. Au stade actuel, personne ne parvient à expliquer comment cette importante quantité d'aide humanitaire s'est retrouvée au marché.

**Affaire Mamadou Ndala: la défense clame l'innocence du colonel Birocho.** Le colonel Birocho Nzanzu n'a pas participé à l'assassinat du colonel Mamadou Ndala, tué en janvier dernier, dans une embuscade dans le territoire de Beni, ont clamé lundi les avocats de la défense au procès des présumés assassins de l'officier militaire. La défense a plaidé au lendemain du réquisitoire du ministère public qui réclame la prison à perpétuité contre le colonel des FARDC, Birocho Nzanzu. Me Augustin Tshisambo, avocat au barreau de Kananga, a indiqué que son client n'est pas un insurgé et n'a participé ni de loin, ni de près dans l'assassinat de feu le colonel Mamadou Ndala. Il a demandé au ministère public de présenter à la cour militaire du Nord-Kivu les preuves matérielles de ses accusations, notamment des tenues et matériels militaires des FARDC que le prévenu Birocho aurait fournis aux rebelles ougandais des ADF. Le colonel Birocho est notamment poursuivi pour trahison, participation au mouvement insurrectionnel dénommé «ADF-Nalu», en lui fournissant munitions, uniformes et insignes de grade. Il est également accusé d'avoir fourni une aide indispensable au commando qui a tué le colonel Mamadou Ndala. (Radio Okapi)

**Kasaï-Oriental: clôture des journées «hôpitaux sans médecins».** Trois journées «hôpitaux sans médecins » ont été clôturées lundi 10 novembre dans le Kasaï-Oriental, où aucun médecin n'est arrivé au lieu de service. Le Conseil provincial de l'ordre des médecins (COPROM) et le syndicat national des médecins de la RDC (Synamed) ont décrété ces journées pour protester contre l'assassinat d'un médecin, dans la nuit du 5 novembre, à Kalenda, à une vingtaine de km de Mwene-Ditu (Kasaï-Oriental).

**Kinshasa : les difficultés d'approvisionnement en eau et en électricité perdurent.** Les difficultés en approvisionnement en eau et en électricité perdurent à Kinshasa. Plusieurs quartiers de la capitale congolaise viennent de vivre une semaine sans eau, et avec une électricité totalement instable. Les habitants des communes de Ngaliema, Mont Ngafula, Selembao et une partie de Lemba où cette situation est récurrente, affirment vivre constamment dans le stress suite à cette situation.

**Kinshasa : la population invitée à prendre des dispositions face aux fortes chaleurs.** Le professeur Dieu-Merci Minengu, environnementaliste à l'Université de Kinshasa, invite la population à prendre des dispositions pour se protéger des effets des fortes chaleurs qui frappent actuellement la capitale congolaise. Selon lui, ces températures élevées, parfois jusqu'à 40 degrés, dues au réchauffement climatique, comportent de sérieux risques pour la santé, particulièrement celle des enfants et des personnes âgées.

**Grève des magistrats : un blessé au cours d'une manifestation dispersée par la police à Bunia.** Deux manifestations de magistrats ont été dispersées par la police à coups de tirs à l'arme à feu lundi 10 novembre, d'abord devant la prison centrale de Bunia, en Ituri (Province Orientale), puis devant le palais de justice de la même cité. Un manifestant a été blessé. Les grévistes accusent le procureur de la République et le président du Tribunal de grande instance d'avoir ordonné aux policiers commis à leurs gardes de tirer. De leur côté, les autorités incriminées accusent les magistrats d'avoir tenté d'empêcher leurs collègues non favorables à la grève de travailler. Entre-temps, à Kinshasa, les syndicats appellent à un dialogue avec le gouvernement.

**Mardi 11 novembre.**

**Rejet de la motion de défiance contre Patrice Kitebi : un scénario connu d'avance.** La motion de défiance contre le ministre délégué aux Finances, Patrice Kitebi, n'a pas été votée lundi 10 novembre à

l'Assemblée nationale. Après sa présentation, le député de la Majorité Henri Thomas Lokondo a introduit une motion incidentielle qualifiant l'action contre le ministre Kitebi de non réglementaire et illégale. La motion incidentielle a été votée par les députés de la Majorité, en l'absence de ceux de l'opposition qui ont quitté la séance en signe de protestation. Un scénario dont le déroulement était connu d'avance, comme en témoigne le journaliste de Radio Okapi présent sur place.

**Insécurité à Mbandaka: la police manque de moyens suffisants, selon le MLC.** Le président fédéral du Mouvement de libération du Congo (MLC) dans la province de l'Équateur affirme que la police n'a pas des moyens pour traquer les malfaiteurs qui sèment l'insécurité de Mbandaka. La fédération du MLC se joint à la population et notabilité locales, qui déplorent la recrudescence des braquages et des vols à main armée à travers cette ville. Pour le ministre provincial de l'Intérieur, l'autorité n'a reçu aucune sollicitation de la police pour appuyer son action dans la ville.

**Lubumbashi: le général Kifwa appelle les Maï-Maï à déposer les armes.** Le commandant de la deuxième zone de défense de la RDC regroupant les provinces du Katanga et de deux Kasai, le général-major Jean-Claude Kifwa, appelle les miliciens Bakata Katanga à déposer les armes auprès de la Monusco ou du bureau de la police le plus proche. Faute de quoi, ils seront combattus, a-t-il prévenu lundi 10 novembre au cours d'une parade organisée au camp major Vangu de Lubumbashi. Par la même occasion, il a demandé à la population de collaborer avec l'armée pour dénoncer tous les cas suspects.

**RDC : l'un des ex-seigneurs de guerre de l'Ituri, Cobra Matata, s'est rendu.** Cobra Matata, l'un des ex-seigneurs de guerre en Ituri, a fait reddition, selon Lambert Mende, porte-parole du gouvernement. « Cobra Matata s'est rendu aux commandement des FARDC en Ituri... avec plusieurs centaines de ses combattants », a confirmé Mende aux medias locaux. Selon lui, Matata devra maintenant intégrer les processus du désarmement, démobilisation et réinsertion que la Mission des Nations en RDC (Monusco) supervise. Cobra Matata n'est pas à sa première reddition annoncée. Il est à la tête du Forces des Résistance Patriotique en Ituri (Frpi), une de nombreuses milices qui se sont affrontées de 1998 en 2006, causant plus de 5.000 morts et 50.000 déplacés en Ituri, région en minerais et en pétrole. En 2006, le chef de la milice Frpi était intégré dans l'armée congolaise avec le grade de général, avec d'autres chefs rebelles et ses miliciens étaient démobilisés. Mais peu de temps après, Matata n'a pas tardé à rentrer au maquis après que l'un des leaders de la milice, Germain Katanga a été transféré à la Cour pénale internationale (Cpi), à la Haye. Traqué par de nombreuses opérations militaires de l'armée et de la force des Nations Unies, Matata a, plus d'une fois, été annoncé mort au cours des combats. Tout comme, sa reddition a plusieurs aussi été annoncée à plusieurs reprises. Cette fois, le gouvernement se veut rassurant. « Ça fait des années que ce seigneur de guerre annonce sa reddition. Il se rebiffait à la dernière minute. Cette fois-ci, ça semble être la bonne puisqu'il est déjà avec les éléments de forces régulières qui ont reçu ses équipements et armements », a déclaré Lambert Mende. Les Nations Unies annoncent, d'après une radio locale qui lui est proche, que 8 officiers de FRPI ont des discussions depuis lundi à Bunia avec des officiers des FARDC. (La Voix de l'Amérique)

**Equateur: les réfugiés centrafricains de Mole souhaitent le retour de la paix dans leur pays.** Les réfugiés de la République centrafricaine (RCA) installés dans le camp de Mole (Equateur) appellent les autorités politiques de leur pays à mettre fin à l'insécurité qui y sévit depuis la chute de François Bozizé en mars 2013. Selon le président de ces réfugiés, Crépin Patrick N'gocko, les belligérants centrafricains doivent cesser de sacrifier la vie de leurs compatriotes au nom des intérêts politiques.

**Katanga: la Monusco enquête sur des allégations des viols massifs à Kansowe.** Une équipe de la Monusco s'est rendue le week-end dernier dans la localité de Kansowe située à 28 Km de Mitwaba-centre (Katanga). L'objectif de cette mission est de vérifier les allégations portant sur les viols massifs de femmes par un commando dépêché sur le lieu pour traquer des miliciens. Officiellement c'est le viol d'une seule femme âgée de 65 ans qui a été confirmé par différentes sources.

**Mbandaka: 7 anciens députés provinciaux réclament leur réintégration.** Une vive tension a régné lundi 10 novembre au siège de l'assemblée provinciale de l'Équateur, où la police a interpellé quatre anciens députés provinciaux qui avaient occupé divers postes au sein de l'exécutif provincial. Ces derniers étaient partis, au nombre de sept, pour reprendre de force leurs places dans l'hémicycle, affirment des témoins, en application d'un arrêt de la Cour suprême de justice ayant accordé cette possibilité à leurs collègues de la Province Orientale. L'avocat conseil des personnes interpellées dénonce une «réaction démesurée de la police sur des civils inoffensifs.»

**Isiro: l'exploitation minière interdite dans la carrière Akuwa.** L'exploitation minière est interdite dans la cité minière d'Akuwa, à plus de 500 kilomètres au Nord-Est de Kisangani (Province

Orientale). Le commissaire de district du Haut-Uélé, Dieudonné Rwabona, l'a annoncé lors d'un point de presse organisé dimanche 9 novembre. Il a expliqué que sa décision vise à prévenir tout cas de conflits de limites entre les habitants des groupements de Nasala en territoire de Dungu et le groupement Taduen en territoire de Faradje.

**Nord-Kivu: 2 tués dans un soulèvement populaire suite à la mort d'un motard.** Deux personnes ont été tuées et une autre blessée au cours d'un soulèvement populaire mardi 11 novembre dans la localité de Mbau, à 25 km au nord de Beni-ville, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). La population manifestait contre la mort d'un motard, dont ils rendaient la Monusco responsable. En se dirigeant vers le quartier général de la mission, les manifestants se sont heurtés à des éléments de la police nationale congolaise, qui ont tiré en l'air pour les disperser. Deux personnes ont été tuées et une autre blessée. La Monusco, de son côté, a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la mort du motard.

**Réunion du caucus des députés de Province Orientale sur la bagarre à l'Assemblée nationale.** Le caucus des députés nationaux de Province Orientale s'est réuni lundi 11 novembre, au lendemain d'une plénière mouvementée au cours de laquelle des membres de ce groupe se sont battus. Au cours de cette rencontre, les élus de ce groupe ont retiré leur confiance à leur président, le député Valentin Senga, qu'ils accusent d'avoir pris abusivement la parole en leur nom. Ce qui a été à l'origine de la bagarre au cours de l'examen de la motion de défiance contre le ministre de l'Industrie, Petites et moyennes entreprises, Remy Musungayi.

**RDC : la grève des magistrats de radicalise en marge de menaces contre les grévistes.** La grève des magistrats congolais se radicalise, alors que les grévistes affirment recevoir de plus en plus de menaces. Dix jours après le déclenchement de ce mouvement, plusieurs audiences ne sont pas tenues dans les cours et tribunaux à travers le pays, en dépit des intimidations et des demandes d'explication que les magistrats grévistes reçoivent de la part de leurs supérieurs hiérarchiques à Kinshasa, comme dans l'arrière-pays. L'association africaine des droits de l'homme (Asadho) et l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) condamnent ces menaces et recommandent au gouvernement d'entamer des négociations avec les magistrats.

**Mercredi 12 novembre.**

**Mbau : les casques bleus n'ont pas tué un motard, selon la Monusco.** La Monusco déplore les incidents survenus depuis le début de cette semaine dans le secteur Mbau, en territoire de Beni (Nord-Kivu), où au moins trois personnes ont été tuées au cours de manifestations populaires. Le porte-parole militaire de la Monusco, le colonel Félix Basse, affirme que les casques bleus, en mission dans ce secteur, ont été confrontés à des manifestants hostiles et agressifs. Il assure cependant que le convoi du contingent tanzanien de la brigade d'intervention a réussi à traverser la barrière sans faire aucun blessé. «Le 10 novembre, aux environs de 17h30 à Beni, un groupe d'individus non identifiés, après avoir barricadé la route, se sont soudainement mis à jeter de pierres à hauteur de la localité de Oïcha, sur un convoi du contingent tanzanien de la brigade d'intervention qui faisait mouvement de Mavivi vers Erengeti, obligeant ainsi les casques bleus à tirer en l'air pour disperser la foule hostile et agressive, mais aussi leur permettant ainsi de poursuivre la route», a-t-il expliqué. «Jusqu'au moment où ils partaient du site de l'incident, aucun blessé n'a été déploré ou noté», a insisté le porte-parole militaire. Des sources locales, elles, ont accusé les casques bleus d'avoir provoqué la mort du motard sans fournir de preuve ni expliquer les circonstances. Pour le colonel Félix Basse, pour le moment, rien n'est très clair dans cette situation. «Les investigations vont être menées et la Monusco réaffirme avec détermination son engagement à travailler de concert avec les forces de défense et de sécurité congolaises pour apporter toute la lumière sur les circonstances réelles d'un tel incident», a-t-il assuré. Le colonel Félix Basse a saisi l'opportunité pour «dénoncer avec force toutes ces attaques récurrentes contre les casques bleus de la mission des Nations unies qui sont en opération dans la région de Beni, pour mettre un terme de manière définitive aux exactions perpétrées par les rebelles ougandais de l'ADF». Le porte-parole militaire de la Monusco a enfin appelé les populations de Beni à être vigilantes aux infiltrations, à ne pas céder aux manipulations des ennemis de la paix et à soutenir les FARDC, la police nationale et les forces de la Monusco afin de mettre un terme aux activités de groupes armés dans la zone. (Radio Okapi)

**Nord-Kivu: difficultés de payer les militaires engagés au front.** Des soldats d'au moins cinq unités des FARDC déployées dans les territoires de Beni, Rutshuru et Nyiragongo (Nord-Kivu) n'ont pas reçu leurs soldes depuis deux mois. Parmi ces unités, se trouvent celles qui sont engagées dans l'opération Sokola contre les rebelles ougandais des ADF à Beni. Cette situation risque d'affecter le moral des militaires engagés aux combats, redoutent les notables locaux. Les responsables des FARDC reconnaissent ce retard, indiquant qu'il est causé par les banques qui ne peuvent pas atteindre les militaires sur terrain.



**Katanga: 9 morts dans un éboulement de terre à Kolwezi.** Neuf creuseurs artisanaux sont morts dans un éboulement de terre survenu, dans la nuit de samedi 8 novembre, dans la carrière Mashamba à Kolwezi, ville située à 300 km de Lubumbashi (Katanga). Les corps des victimes sont conservés à la morgue de l'hôpital générale de référence de Mwangeji de Kolwezi.

**Affaire Mamadou Ndala: début des débats contradictoires.** Les débats contradictoires entre le ministère public et la défense débutent mercredi 12 novembre au procès des présumés assassins du colonel Mamadou Ndala, ouvert depuis près de six semaines dans la ville de Beni au Nord de Goma (Nord-Kivu). C'est après cette étape que les juges de la Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu vont rendre leur verdict.

**Kasaï-Oriental: plus de 2 000 élèves privés de cours à Kabinda.** Plus de deux mille élèves du primaire et de secondaire ne suivent plus les cours, depuis cinq jours, dans le territoire de Kabinda, à plus de 150 km de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental).

**Tshikapa: 850 enseignants des écoles privées prestent sans contrat de travail.** Plus de 850 enseignants des écoles privées de Tshikapa, à 265 km de Kananga (Kasaï-Occidental), prestent sans contrat de travail. L'inspecteur principal provincial de l'EPSP, Dieudonné Simba Vuvu, a fait ce constat après une réunion tenue lundi 10 novembre avec les promoteurs d'écoles privées. Il a qualifié cette situation d'inacceptable et demande aux promoteurs d'écoles de résoudre rapidement ce problème pour améliorer la qualité de l'enseignement dans ces écoles.

**Bunia: 9 magistrats grévistes suspendus.** Neuf magistrats parmi les grévistes sont suspendus pour trois mois par le procureur de la République près le tribunal de grande instance de l'Ituri (Province Orientale). La décision est tombée mardi 11 novembre dans la journée, après la manifestation des magistrats dispersée la veille à coups d'armes à feu par la police. Le procureur reproche aux magistrats suspendus l'insubordination.

**La Monusco met en garde la population de Beni contre les manipulations.** Le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'Onu chargé des opérations dans l'est de la RDC, le général Abdala Wafy, invite la population du Nord-Kivu à ne pas céder à la campagne d'intoxication et de manipulation contre la Monusco. Au cours de la conférence hebdomadaire des Nations unies mercredi 12 novembre à Kinshasa, le général Wafy a dénoncé l'instrumentalisation de la population, suite aux derniers massacres de civiles par des hommes armés. Il a regretté que ces manipulations tendent à empêcher la Monusco d'atteindre son objectif d'en finir avec l'ADF et ses suppos locaux.

**CPI : début des conclusions finales dans l'affaire Jean-Pierre Bemba.** Les conclusions finales des parties dans l'affaire le procureur contre l'ancien vice-président et sénateur congolais Jean-Pierre Bemba ont débuté mercredi 12 novembre à la Cour pénale internationale (CPI), à la Haye (Pays-Bas). Le procureur près la CPI a demandé la condamnation de Jean-Pierre Bemba, soutenant avoir fourni des preuves que l'accusé exerçait un «contrôle» sur ses hommes déployés en Centrafrique et qui y ont commis des crimes en 2002-2003. Le sénateur Jean-Pierre Bemba avait envoyé ces éléments en renfort au président centrafricain de l'époque Ange-Félix Passé, qui luttait contre la rébellion menée alors par François Bozizé. L'accusé n'a jamais nié ces crimes. Il a cependant toujours soutenu que depuis son quartier général à Gbadolite (Equateur), il ne pouvait contrôler des troupes déployées de l'autre côté de la frontière. Ces audiences de conclusions finales devront durer deux jours. Par ailleurs, la chambre préliminaire II de cette cour a renvoyé en procès Fidele Babala, Aime Kilolo, Jean Jacques Mangenda et Narcisse Arido pour subornation de témoins dans ce procès. Dans un communiqué de presse publié mardi, la Chambre préliminaire II a confirmé en partie les charges d'atteintes à l'administration de la justice en l'encontre de Fidele Babala, Aime Kilolo, Jean Jacques Mangenda et Narcisse Arido. Pour l'instant, les quatre prévenus bénéficient de la liberté provisoire qui leur a été accordée le 21 octobre dernier par la même Chambre préliminaire II de la CPI. (Radio Okapi)

**Katanga: les FARDC se déploient dans le parc de l'Upemba pour traquer des miliciens.** Une compagnie de militaires a été déployée lundi 10 octobre à la station de Lusinga dans le parc nationale de l'Upemba pour assurer la sécurité de ce parc en proie à l'activisme des Mai-Mai. En l'espace d'une semaine, deux postes des gardes de ce parc ont été attaqués, des gardes pris en otage et leurs maisons incendiées. A ces jours, tous les postes des gardes du parc Upemba sont abandonnés. Les gardes et leurs familles se sont réfugiés à la station de Lusinga. Ce parc est souvent confronté à l'envahissement des populations riveraines et l'insécurité perpétrée par des braconniers et autres miliciens actifs dans la région. Le conservateur du parc national de l'Upemba avait été tué le samedi 15 décembre 2012 à Kyalwe dans le territoire de Mitwaba. Selon le bureau provincial de l'Institut congolais de

conservation de la nature, la victime avait été abattue par des hommes armés alors qu'il revenait de la localité voisine de Kyubo en moto. (Radio Okapi)

**La RDC produit désormais des minerais sans lien avec les conflits armés, selon une ministre néerlandaise.** La ministre néerlandaise du Commerce extérieur et de la Coopération au développement, Liliane Ploumen, estime que la RDC produit désormais des minerais sans lien avec les conflits armés. Elle l'a affirmé mercredi 12 novembre en clôturant une visite officielle de 48h en RDC, notamment dans la zone d'exploitation de cassitérite, de coltan et de Manganèse de Rubaya, à une soixantaine de km de Goma, dans le Nord-Kivu. Liliane Ploumen a cependant constaté que beaucoup reste à faire pour que ces ressources soient réellement bénéfiques aux populations. Selon la ministre néerlandaise, les sites de Rubaya sont complètement libérés de tout conflit armé et le processus d'étiquetage des minerais s'y font normalement. Il revient donc maintenant aux autorités de donner une valeur ajoutée à ces ressources pour qu'elles soient bénéfiques aux populations. «Le Congo est un pays dont les ressources sont très intéressantes pour les investisseurs locaux et étrangers, mais le climat des affaires reste à améliorer. Je pense, bien-sûr, que le Gouvernement devrait prendre cela au sérieux et y travailler », a expliqué Liliane Ploumen, tout en souhaitant que la RDC rajoute de la valeur à ses minerais de coltan et cassitérite, au lieu d'exporter les produits bruts via la Malaisie. La zone minière de Rubaya est une zone pilote pour le processus de traçabilité. Ce processus a été initié par le gouvernement congolais avec l'accompagnement de ses partenaires internationaux, dont le gouvernement néerlandais, dans le cadre de la Stratégie internationale de soutien à la sécurité et la stabilité (IAS). (Radio Okapi)

**Jeudi 13 novembre.**

**CPI : le procureur demande la condamnation de Jean-Pierre Bemba.** Dans l'affaire le procureur de la Cour pénale internationale contre Jean-Pierre Bemba, le représentant du bureau du Procureur a plaidé pour la condamnation de l'ancien vice-président congolais. Selon l'Agence de presse Hirondelle, Jean-Jacques Badibanga a estimé mercredi que la preuve a été apportée que les soldats qui ont commis des atrocités en Centrafrique ont été sous l'autorité et le commandement effectif de M. Bemba. Il s'exprimait au premier jour de l'audience consacrée aux conclusions finales des parties en procès. Ce représentant du bureau du procureur plaide donc pour que l'accusé soit reconnu responsable et coupable des crimes commis par ses hommes. Dans sa plaidoirie, Jean-Jacques Badibanga soutient que Jean-Pierre Bemba savait dès le premier jour qu'il avait le pouvoir d'empêcher ses hommes de commettre des crimes ou au moins de les sanctionner. Par ailleurs, le président du MLC, en dépit de sa souffrance morale en prison, a toujours soutenu que, depuis son quartier général à Gbadolite, il ne pouvait contrôler des troupes déployées de l'autre côté de la frontière. La plaidoirie de Badibanga marque le début de deux jours d'audiences consacrées aux conclusions finales de parties. Jeudi, au terme de l'audition des arguments oraux de la défense, les juges devraient se retirer pour délibérer. (Radio Okapi)

**Assassinat d'un journaliste à Uvira : le verdict attendu le 18 novembre prochain.** Le tribunal militaire de garnison d'Uvira (Sud-Kivu) siégeant en matière répressive au premier degré se prononcera mardi 18 novembre prochain sur le sort d'un militaire congolais poursuivi pour meurtre du journaliste Jean Manzambi Musimbi alias Dunia à Mwenga, assassiné en décembre 2013. Ce journaliste travaillait pour la radio APIDE dans le territoire de Mwenga. Mardi dernier, le tribunal militaire a pris le dossier en délibéré après des audiences publiques.

**Kasaï-Occidental : la société civile demande au gouvernement de négocier avec les magistrats grévistes.** La société civile du Kasaï-Occidental plaide pour des négociations directes entre le gouvernement de la RDC et les magistrats en grève. Dans une conférence de presse organisée mercredi 12 novembre à Kananga, le coordonnateur provincial du Réseau indépendant de lutte contre les anti-valeurs et la corruption (RIAC), Emmanuel Isaac Kabukapu, a estimé que la persistance de cette grève perturbe le bon fonctionnement de la justice dans cette province.

**Nord-Kivu : les déplacés vivent dans des conditions humanitaires déplorables à Beni.** Les déplacés des villes et territoires de Beni au Nord-Kivu vivent dans des conditions préoccupantes, a déploré mercredi 12 novembre, la coordination de la société civile locale. Ces milliers de personnes vivent dans ces conditions depuis la détérioration de la situation sécuritaire en début du mois d'octobre.

**Nord-Kivu: 2 000 tôles remises aux sinistrés des inondations à Masisi.** Le gouvernement congolais a remis, mercredi 12 novembre, deux mille tôles aux victimes des inondations des pluies qui se sont abattues début octobre dernier dans les localités de Murambi et Kyabondo, en territoire de Masisi

(Nord-Kivu). Cette assistance est destinée à une centaine de familles qui, après ces pluies torrentielles, passaient la nuit à la belle étoile.

**La police interpelle une «prophétesse» qui frappait des enfants avec des barres de fer.** La police spéciale pour la protection de l'enfant a arrêté, mercredi 12 novembre à Kisangani, une «prophétesse» qui frappait à l'aide d'une barre de fer des enfants accusés de sorcellerie pour les en délivrer, selon elle. L'incriminée, la soixantaine révolue, est gardée au cachot de cette unité spécialisée de la police de la Province Orientale pour avoir maltraité 16 mineurs, les obligeant ainsi d'accepter malgré eux qu'ils sont sorciers.

**Affaire Mamadou Ndala: le verdict pour bientôt.** Le verdict du procès des présumés assassins du colonel Mamadou Ndala est attendu pour lundi 17 novembre à Beni. La Cour militaire opérationnelle du Nord-Kivu l'a annoncé jeudi au lendemain de la fin débats contradictoires entre le ministère public et la défense. En attendant le verdict du procès des présumés assassins de Mamadou Ndala, la Cour a ouvert le procès contre les des personnes accusées d'avoir participé aux récentes tueries de Beni.

**Procès Jean-Pierre Bemba à la CPI: le verdict attendu dans les prochains mois.** Les juges de la Cour pénale internationale (CPI) se sont retirés pour délibérer dans l'affaire Jean-Pierre Bemba, au terme de deux jours d'audience. La défense et l'accusation ont présenté mercredi 12 et jeudi 13 novembre leurs conclusions finales. L'ex vice-président congolais est poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en Centrafrique en 2002 et 2003. D'entrée de jeu, le procureur a dénoncé la barbarie des soldats de Jean-Pierre Bemba. Des hommes qui, pour l'accusation, étaient sous le contrôle effectif de l'accusé, appelé en renfort par l'ex président centrafricain, Ange Félix Patassé. Les soldats de Bemba auraient tué, violé et pillé, selon l'accusation, et le sénateur congolais savait qu'ils commettaient des crimes horribles, défend le procureur, assurant qu'il aurait pu les empêcher. Avec conviction, la défense a réfuté les accusations du procureur, assurant que les troupes de Bemba avaient été placées sous le contrôle des forces armées centrafricaines. Pour elle, le sénateur Bemba n'en était dès lors pas le chef. Les avocats du sénateur ont rejeté l'idée que Bemba ait pu, assis dans son salon à Gbadolite, donner des ordres à ses troupes sur place. Selon eux, les hommes du général François Bozizé, alors à la tête d'une rébellion, ont commis les tueries quand les soldats du MLC étaient accueillis en libérateur. Les avocats ont en outre dénoncé un procès secret, rappelant que les témoins ont comparu sous pseudonyme tout au long du procès. Pour conclure, ils ont demandé l'acquiescement, en rappelant que de nombreuses troupes étaient en Centrafrique et qu'aucune autre n'a été poursuivie par la cour. De leur côté, les représentants des victimes ont dénoncé les lenteurs de la CPI, assurant qu'à l'heure du jugement, plusieurs des victimes auront disparu. Les juges se sont retirés pour délibérer. Le verdict n'est pas attendu avant plusieurs mois. (Radio Okapi)

**Katanga : pas d'eau potable depuis 6 jours à Mulongo.** Les habitants de la cité de Mulongo, à plus de 400 km au nord-est de Kamina, dans le Katanga, n'ont plus accès à l'eau potable depuis 6 jours. La société civile locale a annoncé jeudi 13 novembre que le dernier puits encore en service dans cette cité de plus de 100 000 habitants est hors d'usage depuis 6 jours. Cette organisation citoyenne appelle les autorités provinciales à intervenir d'urgence pour prévenir les conséquences du recours, par cette population, aux eaux du lac Kabamba et du fleuve Congo.

**Des ONG réclament la libération d'un activiste des droits de l'homme interpellé à Lubumbashi.** Des organisations de défense des droits de l'homme réclament la libération de Boniface Umpula, directeur des programmes de l'ONG de défense des droits de l'homme ACIDH. Dans une déclaration commune, 83 ONGDH qualifient d'illégal et d'arbitraire l'arrestation de leur collègue depuis le 10 novembre, sur ordre du procureur général près la Cour d'appel de Lubumbashi (Katanga). Il est détenu jusqu'à présent au parquet pour «propagation de faux bruits et incitation à la désobéissance civique». Selon la représentante du bureau de l'action contre l'impunité pour les droits de l'homme à Kinshasa, Me Nicole Odia, le directeur des programmes de l'ACIDH a été arrêté au moment où il déposait une copie du communiqué de grève du syndicat des magistrat Synamag au bureau du procureur à Lubumbashi. «Le syndicat des magistrats est en grève présentement. Le Synamag a fait un communiqué selon lequel il initie une action de grève et dans lequel il rappelait les revendications d'il y a 2 ans pour l'amélioration des conditions de travail. Et c'est dans le cadre de soutien de cette action que notre collègue Boniface Umbula est allé déposer une copie du communiqué au bureau du procureur à Lubumbashi. Et quand il l'a déposé, on l'a arrêté», a-t-elle expliqué. Me Nicole Odia s'interroge sur la faute commise par Boniface Umpula alors que le communiqué et l'action de grève est connue des autorités judiciaires. (Radio Okapi)

**Vendredi 14 novembre.**

**Le Projet PMI veut appuyer la lutte anti-paludisme dans la Tshopo.** Le Projet initiative du président américain contre la malaria (PMI) annonce l'appui en matériel roulant, médicaments et test rapide contre le paludisme en faveur de plus de 150 structures sanitaires du district de la Tshopo. Cette information a été livrée jeudi 13 novembre matin, par le chef de ce programme à Isangi, à 125 km à l'ouest de Kisangani dans la Province Orientale. Selon lui, ce matériel – déjà entreposé à Kisangani - sera déployé dans les territoires d'Isangi, Basoko, Opala et Yahuma pour aider les relais communautaires et les infirmiers à mobiliser la population et à prendre en charge le paludisme.

**L'ambassadeur Stephen Rapp salue les progrès de la justice congolaise.** L'ambassadeur itinérant des Etats- Unis en charge de la justice internationale, Stephen Rapp, a salué jeudi les progrès qu'accomplit la justice congolaise, malgré les difficultés auxquelles elle est confrontée.

**Kinshasa: des experts réfléchissent sur la préservation des forêts du bassin du Congo.** Une cinquantaine d'experts venus du Tchad, du Cameroun, de l'Afrique de l'Ouest et de la RDC réfléchissent du 13 au 14 novembre à Kinshasa sur l'impératif de concilier l'intensification de l'agriculture et la préservation des forêts du bassin du Congo. Les participants à cet atelier, organisé par l'Institut international de l'agriculture tropicale (IITA), s'emploient à dégager des pistes de solution pour lutter contre la pauvreté par l'agriculture et la sauvegarde de la biodiversité. Selon les spécialistes, l'agriculture est reconnue comme un grand moteur de déforestation dans le bassin du Congo, où le taux de pauvreté rurale reste parmi les plus élevés. Le bassin du Congo contient la deuxième superficie des forêts au monde, a précisé le docteur Bernard Vanlauwe, directeur du central Africa hub. La majorité des habitants de cette région vivent de l'agriculture à brûlis à faible échelle. Ils ont donc droit à une vie meilleure, sans pauvreté, a-t-il estimé. A la question de savoir comment résoudre l'équation de l'intensification d'une agriculture nourricière et une forêt intégrée dont l'humanité a besoin, le docteur Vanlauwe a répondu: «Cette formule ne peut qu'être résolue en intensifiant la production agricole pour que les producteurs puissent générer leurs besoins de vie sur une superficie limitée. Sans intensification agricole, il n'y aura pas conservation des forêts.» Pour sa part, le directeur de cabinet du ministre congolais de l'Agriculture, a insisté sur le rôle moteur du secteur agricole dans la croissance économique. La cinquantaine de participants ont pour tâche de chercher à améliorer l'interaction entre les acteurs du secteur agricole, ceux de la conservation des forêts et les communautés paysannes. Pour cela, ils doivent se servir d'exemples, d'initiatives et des modèles réussis sous d'autres cieux. (Radio Okapi)

**Beni: Abdallah Wafy appelle la population à «garder la foi en l'avenir».** Le représentant spécial-adjoint du secrétaire général de l'Onu chargé des opérations dans l'Est de la RDC, Abdallah Wafy, a appelé jeudi 13 novembre, la population du territoire de Beni (Nord-Kivu) à «garder la foi». Abdallah Wafy a rassuré la population sur l'implication de la Monusco aux côtés des FARDC pour mettre fin à l'insécurité dans le territoire de Beni.

**Samedi 15 novembre.**

**RDC: les médecins brandissent la menace de la grève.** Les médecins congolais brandissent la menace de la grève pour protester contre l'insécurité dont sont victimes certains d'entre eux. Au cours d'une réunion vendredi 14 novembre à Kinshasa, ces blouses blanches ont notamment évoqué le meurtre du Dr Mulangu au Kasai-Oriental en ce mois de novembre, puis l'enlèvement du Dr Patrick Balume au Nord Kivu. Le syndicat des médecins de la RDC réclame aussi une indemnisation de l'Etat en faveur des proches du Dr Bazenge, mort en soignant des malades d'Ebola à Djera, en territoire de Boende (Equateur).

**Plus de 800 000 diabétiques répertoriés en RDC.** Plus de 800 000 personnes souffrent du diabète en RDC. Le médecin directeur du Programme national de lutte contre le diabète a révélé ces chiffres vendredi 14 novembre à Kinshasa, en marge de la journée mondiale du diabète. Autrefois considéré comme une maladie des nantis, le diabète atteint actuellement davantage de pauvres et des jeunes, selon le Dr Mpoyi Muteba, pour qui la prise en charge de cette maladie devrait passer par une forte sensibilisation de la population.

**Katanga : un militaire abat son débiteur à Mitwaba.** Un militaire a abattu dans la nuit du vendredi 14 novembre son débiteur, un homme âgé d'une trentaine d'années, à Mitwaba, dans le Katanga. La victime devait à son bourreau de l'argent pour une pièce de viande négociée plus tôt entre les deux hommes.

**Ituri : le Pam enquête sur le détournement de 20 tonnes de vivres.** Le Programme alimentaire mondiale (Pam) a ouvert une enquête interne sur le détournement de 20 tonnes de vivres trouvés en vente dimanche dernier dans les marchés de Bunia, en Ituri (Province Orientale). La responsable

locale du Pam, Judith Ular, l'a annoncé vendredi 14 novembre. Entre-temps, des commerçants qui avaient acheté ces vivres se plaignent avoir perdu leurs marchandises achetées en bonne et due forme.

**Province Orientale: plus de 4 000 personnes fuient les exactions des Mai-Mai à Bafwasende.** Environ 4 000 personnes ont, depuis jeudi 13 novembre, abandonné leurs habitations pour fuir les exactions des Mai-Mai dans les localités de Bambodi, Baase et Bigbolo, en territoire de Bafwasende, à 262 km de Kisangani (Province Orientale).

**Nord-Kivu: la population de Misau et Misoke en otage des Mai-Mai Cheka.** Les Mai-Mai Cheka ont, depuis trois jours, assiégé les localités de Misau et Misoke, en territoire de Walikale (Nord-Kivu). Ces miliciens interdisent tout mouvement de sortie et d'entrée dans ces villages, situés à plus de 250 km de Walikale-centre. Selon l'autorité locale en fuite, ces miliciens justifient cette mesure comme moyen de protéger la population civile contre toutes les menaces des FDLR. Ces rebelles rwandais sont accusés d'avoir tué, du 3 au 5 novembre, 13 personnes et violé une dizaine de femmes dans les localités de Misau et Misoke.

**Katanga: plus de 700 maisons endommagées après la pluie à Lubumbashi.** Environ 700 maisons ont été détruites à la suite de la pluie qui s'est abattue, jeudi 13 novembre, dans la ville de Lubumbashi, chef-lieu du Katanga. Le maire de la ville, Jean-Oscar Sanguza, a également dénombré un mort et des blessés. La commune annexe de Lubumbashi a été la plus touchée et les sinistrés sont sans assistance et passent la nuit à la belle étoile. D'autres sont dans des familles d'accueil. Pour l'autorité municipale, ce bilan est encore provisoire car l'opération d'identification des sinistrés va se poursuivre ce samedi.

**Beni: les présumés ADF ont tué 4 personnes à Butemba.** Les ADF ont à nouveau endeuillé le territoire de Beni, à plus de 350 km au Nord de Goma (Nord-Kivu). Ces rebelles ougandais sont accusés d'avoir tué quatre personnes, dans la nuit du vendredi 14 novembre, dans la localité de Butemba, sur l'axe Beni-Mbau. Au moins 21 personnes ont été exécutées en l'espace de deux jours par ses présumés ADF dans le même secteur de Beni-Mbau.

**Plusieurs quartiers de Kinshasa inondés après la pluie.** Les eaux de pluie ont inondé, samedi 15 novembre dans la matinée, plusieurs quartiers de la capitale. Ces eaux n'ont pas épargné les routes principales et secondaires de Kinshasa, empêchant ainsi les automobilistes de circuler comme il faut. Cette pluie a également ralenti les activités sociales et économiques dans le centre des affaires de Kinshasa qui n'a pas connu d'engouement habituel.

**Ebola: le gouvernement déclare la fin de l'épidémie en RDC.** Le ministre de la Santé publique, Félix Kabange Numbi, a officiellement déclaré la fin de l'épidémie d'Ebola qui a sévi pendant près de trois mois dans le secteur de Djera, en territoire de Boende (Equateur). Il a fait cette annonce, samedi 15 novembre à Kinshasa.

Selon le ministre, aucune nouvelle contamination à ce virus Ebola n'a été enregistrée en RDC depuis au moins 42 jours. La dernière contamination à virus à Ebola a été enregistrée le 4 octobre. La durée d'incubation du virus Ebola est de 21 jours. Kabange Numbi a toutefois invité la communauté à rester vigilante et à continuer d'observer strictement les mesures préventives d'hygiène contre l'épidémie d'Ebola.

**Katanga : les acteurs de la société civile formés sur la gestion des conflits à Malemba Nkulu.** Une cinquantaine d'activistes de la société civile de la cité de Malemba Nkulu à près de 650 km de Lubumbashi (Katanga) sont en formation de renforcement de capacité depuis jeudi 13 novembre sur la gestion et la prévention des conflits. Selon les autorités locales qui livrent cette information, ce territoire est secoué depuis quelques années par des conflits de tout genre notamment, les conflits coutumiers et politiques.

**Kinshasa : 49 services de placement interdits d'activités.** Le ministre de l'Emploi et de la Prévoyance sociale, Modeste Bahati Lukwebo, a interdit quarante-neuf services de placement privés d'exercer à Kinshasa. Au cours d'une conférence de presse organisé samedi 15 novembre, il reproche à ses services d'avoir outrepassé leur mission et brassent beaucoup d'argent illicitement sur le dos des travailleurs. « Nous constatons que de plus en plus, de grandes entreprises, même des petites, une fois qu'elles ont confié à un service de placement la tâche de trouver les travailleurs dont ils ont besoin, ils se délaissent de toute responsabilité vis-à-vis des travailleurs. Ce qui est une violation de la loi », a déploré le ministre Bahati Lukwebo. Pour lui, « ces services n'ont pas pour rôle la sous-traitance ou la sous-entreprise. « Ils ont pour rôle justement de mettre en contact les demandeurs d'emploi et les offreurs d'emploi et ça doit se limiter là. Une fois que le demandeur est en contact avec l'employeur et qu'il a signé son contrat de travail, la gestion administrative, la gestion de la carrière, de la

rémunération et tout ce qui a comme corolaire et qui est consigné dans le contrat de travail revient à l'employeur», a souligné le ministre. (Radio Okapi)